

M. SLEIMAN

Une enquête d'opinion à Oujda (Maroc) sur le modèle de la famille et le statut de la femme

Les cahiers de l'analyse des données, tome 8, n° 4 (1983), p. 387-424

http://www.numdam.org/item?id=CAD_1983__8_4_387_0

© Les cahiers de l'analyse des données, Dunod, 1983, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Les cahiers de l'analyse des données » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

UNE ENQUÊTE D'OPINION A OUJDA (Maroc) SUR LE MODÈLE DE LA FAMILLE ET LE STATUT DE LA FEMME

[ENQ. MAROC]

par M. Sleiman (1)

1 Présentation de l'enquête et structure des données

1.1 Origine de la recherche : Chez les musulmans du Maroc, l'institution familiale est régie par un ensemble de coutumes et de lois en conformité avec le droit islamique ou shari'a . Sur plusieurs points essentiels (possibilité de la polygamie, dot versée par la famille de l'époux, répudiation ou divorce définitif à l'initiative du mari...) ce droit diffère du droit civil européen contemporain. D'autre part l'idéal de la famille étendue (cohabitation de plus de deux générations) et nombreuse (désir d'enfants aussi nombreux que possible) , jadis commun à de nombreux pays, est certainement aujourd'hui beaucoup plus apprécié au Maroc que dans la plupart des régions de l'Europe . Cependant l'enseignement, les spectacles, les migrations de travailleurs ont fait connaître aux Marocains et particulièrement aux citadins une autre société que la leur. Il importe de savoir dans quelle mesure l'exemple étranger est apprécié et suivi. Tel est l'objet de l'enquête que nous analysons ici.

1.2 L'échantillon des enquêtés : Originaire d'Oujda, ville du Maroc Oriental (dont la population, selon des données statistiques officielles, comptait en 1971 175.000 habitants répartis en 30.334 ménages). Monsieur Hdid Abdellah a mené l'enquête dans l'agglomération d'Oujda. Le questionnaire type (cf. § 1.3) a été soumis à 720 personnes des deux sexes dont l'âge varie de 14 à 100 ans, et qui diffèrent quant à l'activité professionnelle et au niveau scolaire.

L'enquêteur désirait effectuer un sondage par choix raisonné, en construisant un échantillon à partir de certains caractères choisis à dessein. Mais il n'a pu respecter les pourcentages des différentes catégories de la population : en particulier la majorité des sujets enquêtés a moins de 30 ans. Il fallait avant tout s'assurer la confiance des personnes interrogées pour recueillir des réponses dignes de foi : ainsi l'enquêteur nous a permis de découvrir, comme le montrent les résultats de l'analyse, des relations cohérentes et précises entre les modalités de réponse du questionnaire.

1.3 Le questionnaire : Celui-ci comporte 50 questions avec, associé à chacune d'entre elles, un ensemble fini de réponses-type dont le nombre varie, selon la question, de 3 à 13. L'enquêté est invité à fournir une seule réponse à chaque question. D'où, pour le

(*) *Etudiant en anthropologie sociale et culturelle à l'Université René Descartes : Paris V.*

(1) *Docteur 3° cycle.*

statisticien, un tableau en (0,1) sous forme disjonctive complète, croisant l'ensemble I des 720 sujets avec l'ensemble J des 263 modalités de réponse afférentes aux 50 questions.

Renvoyant à la thèse pour l'énumération détaillée de toutes les réponses,* nous nous bornerons à expliquer ici la structure du questionnaire. Les 50 questions comprennent un signalement en 19 questions ; et 31 questions d'opinion.

1.3.1 Le signalement : âge, sexe, lieu de naissance, état matrimonial, branche professionnelle, situation professionnelle, niveau de scolarisation, sont des variables d'usage commun. On a de plus noté les compétences linguistiques du sujet et de ses parents, en arabe, berbère et français. En effet, au Maroc, pays qui connaît depuis 13 siècles la langue et la culture arabes, les dialectes ou langues vernaculaires sont soit arabes soit berbères ; tandis que l'école et la fréquentation des européens ont fait connaître le français. Enfin on a demandé aux sujets s'ils font régulièrement la prière. Au total, 91 modalités.

1.3.2 Les opinions : On les rapportera à 4 thèmes principaux : Mariage, Divorce, Statut de la femme, Dimension de la famille. Nous employons le terme d'opinion, bien que la plupart des questions puissent être comprises par le sujet comme exprimant un choix qui le concerne personnellement.

Mariage : Polygamie, Fondement du mariage, choix du conjoint ; scolarisation de celui-ci ; choix d'un citadin ou d'un rural ; choix éventuel d'un proche parent ; d'un Oujdi ; d'un étranger ; d'un arabe non marocain ; cohabitation avec la famille du conjoint ; dot ; âge du garçon lors du mariage ; âge de la fille ; caractérisation du mariage de jadis ; d'aujourd'hui ; préférence entre ceux-ci. Au total 16 questions avec 92 modalités de réponse.

Divorce : Cause ; décision concédée à la femme ; stérilité comme cause de divorce : 3 questions, 18 modalités.

Statut de la femme : émancipation, scolarisation, travail rémunéré ; choix du mari, droit du mari à frapper la femme ; usage de la cigarette par la femme : 6 questions, 33 modalités ; (à quoi on ajoutera la question déjà citée du divorce à l'initiative de la femme).

Dimension de la famille : nombre d'enfants ; justification de ce nombre ; préférence entre garçons et filles ; contraception ; définition de la famille (par un mot) ; type de f. préféré : 6 questions, 29 modalités.

Questions et modalités de réponse sont, en principe, conçues de telle sorte qu'un sujet puisse quel que soit son sexe adopter toute modalité : si une question désigne explicitement la femme (e.g. "faculté de fumer...") les réponses d'un homme ou d'une femme ont le même sens. Si la question mentionne le conjoint (e.g. "un conjoint rural") la réponse d'un sujet concerne l'autre sexe. Cependant il a fallu dans l'analyse écarter la question "que faire en cas de stérilité du conjoint", notamment parce qu'à la faculté qu'a l'homme de prendre une autre épouse sans divorcer, il ne correspond rien d'analogue pour la femme. Quant à la polygamie, la quasi-totalité des objections relevées contre elles (affectives, matérielles...) ou des arguments en sa faveur (permission de shari'a ; ...) peuvent être donnés par les deux sexes : on a donc conservé en élément principal cette importante question.

* voir aussi dans le présent article les résultats d'une CA4, au § 5.

1.4 Définition des tableaux analysés

1.4.1 Ensembles en correspondance : Nous notons :

I : ensemble des 720 personnes interrogées;

JS : ensemble des 91 modalités de réponse aux 19 questions du signalement;

JM : ensemble des 92 modalités de réponse aux 16 questions relatives au Mariage;

JD : ensemble des 18 modalités de réponse aux 3 questions relatives au Divorce (dans certaines analyses, cf. § 1.3.2, JD sera réduit aux 13 m. de rép. à 2 questions);

JF : ensemble des 33 modalités de réponse aux 33 questions relatives au statut de la Femme;

JE : ensemble des 29 modalités de réponse aux 6 questions relatives à la dimension de la famille (nombre d'Enfants);

JO = $JM \cup JD \cup JF \cup JE$: ensemble des 172 modalités de réponse aux 31 questions par lesquelles on demande au sujet d'exprimer une opinion ou un choix personnel;

J = $JS \cup JO$: les 263 modalités de réponse aux 50 questions.

1.4.2 Analyse par bandes du tableau de Burt global : A partir du tableau primaire $I \times J$ (720×263), en $(0,1)$, sous forme disjonctive complète, on construit le tableau de Burt $J \times J$ (263×263), ou tableau de cooccurrence des modalités de réponse : $k(j,j') =$ nombre des sujets ayant adopté à la fois les modalités j et j' .

Ce tableau de Burt global, étant de grande dimension, peut avantageusement être analysé par bandes (cf. [BANDES BURT]; et la thèse de W. Kubow-Ivarson [ENQUETE ECOLE]; in C.A.D. vol VII n° 1; 1982). Par exemple dans l'analyse de la bande "Mariage", le tableau principal est constitué par le sous-tableau $J \times JM$ du tableau de Burt $J \times J$, auquel on adjoint une colonne principale "reste", cumulant l'ensemble $J-JM$ des colonnes non comprises dans JM ; celles-ci étant d'autre part mises en éléments supplémentaires.

En bref, l'analyse de la bande JM fournit une représentation du nuage global $N(J)$, projeté sur des axes ajustés à son sous-nuage $N(JM)$. On donnera pour chaque axe, d'une part l'inertie λ_t et le taux τ_t afférents au nuage total; et d'autre part le taux τ_b qui est la part de l'inertie afférente au sous-nuage $N(JM)$. La comparaison des diverses analyses par bandes est facilitée par le fait qu'il s'agit toujours d'un même nuage $N(J)$ (mêmes profils, mêmes masses, mêmes distances) regardé en quelque sorte sous divers angles.

On trouvera au § 2 un extrait des analyses par bande du tableau de Burt global.

1.4.3 Elaboration du signalement : L'évolution rapide de l'enseignement et des activités professionnelles au Maroc, impliquent de fortes corrélations entre l'âge des sujets interrogés et leur niveau d'instruction ou leur profession; ces corrélations ne peuvent d'ailleurs être mesurées exactement sur un échantillon qu'il n'a pas été possible de construire en toute conformité avec les règles d'un sondage rigoureux. Dans ces conditions, pour séparer autant qu'il est possible les influences de l'instruction, de l'âge et de l'activité, on a créé des modalités combinant les réponses à plusieurs questions du signalement (ainsi peut apparaître e.g. l'influence de l'âge à

instruction constante ; ou de l'instruction au sein d'une même classe d'âge-sexe etc.). Finalement (cf. § 3) on a retenu un ensemble G de 62 catégories combinées du signalement, définies d'après le sexe, l'âge, l'activité, l'éducation et les langues pratiquées.

1.4.4 Analyses par bandes du tableau de Burt des opinions : Les résultats de l'enquête nous sont apparus plus clairement en analysant par bandes (cf. § 1.4.2) le tableau de Burt $J0 \times J0$. L'influence du signalement se voit en mettant en colonnes supplémentaires l'ensemble des catégories combinées construites au § 3. Les principaux graphiques issus de ces analyses sont commentés au § 4.

1.4.5 Croisement entre opinions et signalement et classifications :

En analysant le tableau $J0 \times G$ on obtient des axes rendant compte au mieux des différences entre opinions liées au sexe, à l'âge, à l'éducation (l'incidence de la connaissance d'une langue berbère, étant, quant à elle, apparue mineure). En projetant sur les axes le nuage des 720 individus, on constate d'intéressantes attractions entre les groupes d'opinions caractéristiques d'une classe de signalement, et les individus rentrant dans d'autres classes : c'est l'objet du § 5.

2 Analyse du tableau de Burt global

On a effectué cinq analyses par bande (cf. § 1.4.2) : Signalement (bande $J \times JS$) ; Mariage ; Divorce ; Statut de la femme et Dimension de famille. On commente ci-dessous quelques résultats de ces analyses.

N.B. Sur les graphiques, chaque modalité est marquée d'un signe (point vide, point noir etc.) indiquant le pourcentage des sujets rentrant dans cette modalité.

2.1 Analyse de la bande signalement : Le tableau ci-après donne pour les 4 premiers axes, les inerties λ^t et taux τ^t calculés pour l'ensemble $N(J)$ ainsi que les taux τ^b relatifs au sous-nuage $N(JS)$ des colonnes principales.

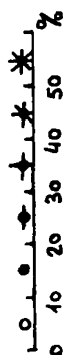
α	1	2	3	4
λ^t	0.0381	0.0130	0.0049	0.0044
τ^t	22.8%	7.8%	2.9%	2.6%
τ^b	32.2%	8.4%	5.7%	5.1%

On constate que les taux τ^b ajustés au nuage partiel $N(JS)$ sont supérieurs à ceux τ^t calculés sur $N(J)$ tout entier ; ceci est tout à fait naturel dans la mesure où les axes sont ajustés à JS.

Plan (1, 2) : les modalités représentant les classes d'âge sont très corrélées à l'axe 1 ce qui laisse entendre une opposition entre deux générations : les jeunes ($F1 < 0$) et les vieux ($F1 > 0$).

La nouvelle génération est déterminée par les réponses des sujets âgés de moins de 30 ans, célibataires et natifs de la ville d'Oujda. Ces sujets privilégiés par un niveau scolaire convenable (complémentaire, secondaire et universitaire) exercent leurs activités dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement en qualité

§ 2.1



Femme
 + FEMI
 ° EMD3 divorce'

$\lambda_2^t = 0.013$
 $\varphi_2^t = 7.8\%$

+ BP07 Inactif
 + SP06

° EMV4 veuf

• PRI3 peu
 ° LN4 Gharb
 • AGE1 14/15 ans • PPF1 oui
 • MPF3 peu
 • MPF1 oui

• NSS4 Secondaire
 • SP04 étudiant
 • PPF1 oui
 • PPF3 peu

• BP04 # EFO1 oui Célibataire • PPB3 peu
 éducation ° SP04 # FEMI
 enseignant • MPB3 peu
 • NSU5 universitaire
 • NSC3 Complémentaire

Bureaux
 • BP05
 • SP05 Professeur

[ENQ. MAROC] Bande Signalement de Surt Plan (12)

MASC : Homme
 FEMI : Femme
 LN : Lieu de naissance
 EM : Etat matrimonial
 BP : Branche professionnelle
 SP : Situation professionnelle
 PF : Poste professionnelle
 EA : Ecart Atabé

EF : Ecart Français
 PPB : Père parle berbère
 PPF : " " français
 MPA : Mère parle arabe
 MPB : " " berbère
 MPF : " " français
 NS : Niveau scolaire
 PRI : Père.

• LN13 Algérie
 • AGE3 35 ans
 • PRI1 oui
 • LN06 Saida
 • LN01 Oujda - ville
 • PPB2
 • LN02 Oujda - Agad
 • AGE2 Non
 • LN05 Beni Drar
 • LN02 Beni Drar
 • LN03 Beni Drar
 • LN08 Beni Bouzegou
 • LN04 Beni Zouaghen
 • LN07 Ségaa
 • LN09 Beni Ouel
 • AGE5 55 ans
 • AGE6
 • AGE7 22.8%
 • MPA2 Non
 • EMM2 Marie
 • EAO3 peu
 • LN03 Comhaya
 • LN02 Aut. Rg
 • PB03 peu • PFO3 peu

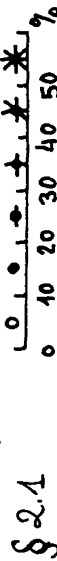
• EFO3 peu

homme
 * MASC
 • BP06 pt. industrie
 • SP02 employé

• SP01 employeur agriculture
 • BP02 bâtiment
 • SP03 pt. Commerçant
 • BP03 Commerce

[ENQ. MAROC] Bande Signalment de Burt-Plan(1,3)

MASC : Homme EF : Ecrit français
FEMI : Femme PPB: Père parle berbère
LN : Lieu de naissance PPF: " " français
EM : Etat matrimonial MPA: Mère parle arabe
BP : Branche profess. MPB: " " berbère
SP : Situation profess. MPF: " " français
PB : Parle berbère NS : Niveau scolaire
PF : " français PRI: Prière
EA : Ecrit arabe



°SP05 professeur
°NSU5 universitaire

éducation

°BP04 °SP04 enseignant
°NS04 °MPB3 peu
secondaire °PF01 oui °MPF1 oui
°EF01 oui °MPF3 peu

°LN14 Gharb
PRI3 peu
bureau
°BP05

célibataire °EMC1 °EA01 °PPB3 peu FEMI
°PPF1 °AGE2 > 25 ans femme
°AGE1 °PPF3 peu °PRI2 Non
°15 ans °LN01 Oujda °PB02
°NSC3
complémentaire °EMD3 divorce

↑
 $\lambda_3 = 0.0049$
 $\chi^2_3 = 2.9\%$

°LN08 Beni Bouzegoul

°PB01 oui

Algérie

°LM13 °LN10 Rg. In.

+MPB1 oui

+PPB1 oui °LN12 Aut. Rg.

°PB03 peu

°EMV4 ouf

°15 ans
°AGE6

Benizmazem

homme °135 ans °LN04 employeur °AGE4 +EA02 Non
°AGE3 °PRI1 °BP01 °EF02 Non °NSI1. Neuf
°MASC oui °PPF2 oui °EMM2, °LN07 °AGE5
°LN03 lamhaya °BP02 bâtiment °BP01
°SP02 +BP02 inactif °BP03 Commerce agriculture
employeur +SP06 °BP06 °LN05 °SP03 pt. Commerce
°15 ans pt. industrie Beni Drar

JRST °MASC oui °PPF2 oui °EMM2, °LN07 °AGE5 $\chi^2_4 = 22.8\%$

Triifa °LN06

°SP02 +BP02 inactif °BP03 Commerce agriculture

°PPB2 Non °BP06 °LN05 °SP03 pt. Commerce

°MPB2 Non °15 ans pt. industrie Beni Drar

°NSP2 Primaire +LN02 Oujda Angad

EF03 DOLL °LN08 Beni Okeil

d'enseignants et d'étudiants. Ils parlent et écrivent la langue française de même que leurs parents, et déclarent ne pas faire régulièrement la prière.

L'ancienne génération est déterminée par les réponses des sujets âgés de plus de 30 ans, mariés et originaires des régions rurales entourant Oujda. Ces sujets sont, pour la plupart, des illettrés qui ne savent ni lire ni écrire le français, et font régulièrement la prière.

Le deuxième axe met en opposition les deux sexes : opposition claire au niveau de l'ancienne génération où toutes les femmes sont inactives ($F_2 > 0$) ; tandis que les hommes exercent des activités dans les secteurs agricole, commercial, la construction et l'industrie. Parmi les hommes, on trouve de grands commerçants, des employeurs, des petits commerçants et des employés.

Plan (1, 3) : le premier axe joue dans ce plan un rôle analogue à celui vu dans le plan (1, 2), quant à l'opposition des générations. Tandis que sur l'axe 3 positif et plus particulièrement dans le quadrant ($F_1 > 0$, âgé ; et $F_3 > 0$) s'écartent les modalités relatives à la langue berbère parlée par l'enquêté et ses parents ; la modalité la plus excentrique étant MPA2 : mère ne parle pas l'arabe.

La projection dans ce plan des modalités d'opinions se fait selon une bande serrée suivant l'axe 1 ; seules des modalités du signalement se détachent sur les deux extrémités de l'axe 3, ce qui signifie que la distinction entre arabe et berbère est au niveau du signalement et non au niveau des opinions.

2.2 Analyse de la bande Mariage : Après le tableau des valeurs propres et taux, nous donnons l'interprétation du plan 1 x 2.

α	1	2	3	4
λ^t	0.0393	0.0090	0.0063	0.0025
τ^t	23.5%	5.4%	3.7%	1.5%
τ^b	20.7%	6.1%	3.9%	2.8%

Comme pour la bande "Signalement", le plan 1 x 2 est dominé par les variables d'âge et de sexe. Les deux générations s'opposent suivant l'axe 1 (aînés du côté $F_1 > 0$; jeunes du côté $F_1 < 0$) ; les opinions propres aux femmes sont plus particulièrement dans le quadrant ($F_1 < 0$; $F_2 > 0$). Les aînés sont en grande partie influencés par le conservatisme. Ainsi, les individus les plus avancés en âge (60 ans et plus) ont tendance à préférer un conjoint proche parent, non scolarisé et rural. Ils considèrent que l'âge idéal du mariage pour un garçon ne doit pas dépasser les 18 ans. Quant aux individus moins âgés (entre 40 et 60 ans) ils préfèrent un conjoint de niveau d'instruction primaire et estiment que l'âge idéal du mariage pour un garçon doit être compris entre 19 et 24 ans.

Voici donc les opinions communes à cette génération .

Attitude favorable à la polygamie à condition toutefois que l'homme en soit capable ; tendance à considérer le mariage comme étant un devoir moral imposé par la volonté divine en vue de fonder un foyer saint ; incitation des filles au mariage précoce (avant l'âge de 16 ans) et exigence du don d'une dot à la mariée par respect des traditions religieuses et par conformisme aux moeurs sociales, et enfin préférence du type de mariage d'antan.

Du point de vue des jeunes, au contraire, le mariage doit être fondé sur l'amour mutuel ce qui, en conséquence, va à l'encontre de la polygamie et de la dot considérées comme des usages dépassés. Quant aux caractéristiques recherchées chez le conjoint, la tendance va vers le caractère et la beauté. L'âge idéal du mariage est compris entre 25 et 30 ans pour les garçons et entre 20 et 30 ans pour les filles avec préférence d'un conjoint citadin, scolarisé et non proche parent.

En ce qui concerne les points de vue des femmes à propos du mariage, ils se caractérisent d'un côté, par le choix d'un conjoint essentiellement marocain, Oujdi, de préférence citadin et riche, d'un autre côté, par une attitude favorable à la cohabitation avec la famille du conjoint et à la dot en tant que soutien indispensable à la survie du foyer.

Par contre, les hommes acceptent l'idée du mariage avec un conjoint arabe ou étranger tout en manifestant une forte opposition à la cohabitation avec la famille du conjoint.

2.3 Analyse de la bande divorce :

α	1	2	3	4
λ^t	0.0327	0.0074	0.0021	0.0014
τ^t	19.5%	4.4%	1.2%	0.8%
τ^b	39%	11.4%	7.9%	7.6%

Dans le plan (1, 2), s'opposent 3 groupes d'opinions :

Le premier, au voisinage de l'axe 1 positif, représente l'opinion de l'ancienne génération qui se distingue par une attitude générale favorable à la domination masculine, refusant à la femme l'initiative de divorce dont la cause lui est d'ailleurs imputée. De plus, les sujets de cette génération sont prêts à se remarier sans divorcer si la première femme s'avère stérile.

Le deuxième groupe se situe dans le quadrant ($F_1 < 0$, $F_2 < 0$), il représente la nouvelle génération composée d'individus qui considèrent le malentendu conjugal comme la raison principale de séparation des deux époux. La stérilité du conjoint n'implique pas à leurs yeux un changement d'attitude dans les relations conjugales. En effet, pour pallier le problème de la stérilité, ils ont recours à l'adoption d'enfants évitant ainsi la polygamie et le divorce.

Cependant les opinions vis-à-vis du droit de divorce au sein de ce groupe, sont partagées entre favorables à attribuer à la femme le droit de divorce sur un pied d'égalité avec l'homme et défavorables quant à accorder ce même droit à la femme considérée comme incapable de s'en servir.

Le troisième groupe d'opinions situé dans le quadrant ($F_1 < 0$, $F_2 > 0$) représente l'attitude féminine. Cette attitude se caractérise essentiellement par une opposition totale à l'hégémonie de l'homme ; c'est ainsi que les femmes accusent l'homme d'être à l'origine du divorce et sont vivement opposées à l'idée du remariage de l'homme en cas de stérilité de la femme qui est incapable, dans ce cas, d'agir ou de prendre une quelconque décision. Mais, elles estiment que l'égalité absolue des droits entre les deux sexes n'est pas à leur portée et que le droit de divorcer ne devrait être accordé à

la femme que pour des raisons exceptionnelles.

Il est à noter enfin que la question stérilité rentre partiellement dans le signalement, car il est évident que seuls les hommes ont la faculté de se remarier sans divorcer. Ce qui nous a conduit dans la suite à mettre la question de stérilité en supplémentaire.

2.4 Conclusion : Le fait essentiel qui ressort de l'étude de cette étape est que les modalités de signalement ne représentent pas, sous forme parfaite, les facteurs déterminants qui sont supposés partager les opinions de la population étudiée. En effet, la considération de l'âge et du sexe en tant que facteurs discriminants demeure superficielle et comporte une marge d'ambiguïté; notamment certaines remarques importantes s'imposent, à savoir que :

- En examinant le plan (1, 2) issu de la bande de signalement, on remarque que la ligne d'âge se projette suivant une courbe sinusoïdale le long de l'axe 1, laissant sous-entendre que l'on a, par rapport aux différentes classes d'âge, plus de filles que de garçons ou inversement, ce qui conduit à une situation d'incertitude quant à conclure qu'un groupe donné d'opinions est influencé par l'âge ou le sexe ou les deux à la fois.

- La variable scolarisation se projette dans le plan (1, 2) de sorte que l'on voit le groupe de l'ancienne génération se situer du côté des modalités relatives aux illettrés et au niveau primaire, tandis que le groupe de la nouvelle génération va avec les modalités concernant les niveaux complémentaire, secondaire et universitaire, ce qui est tout à fait normal dans un milieu tel que la société oujdie. Cependant, le rôle joué par la scolarisation au niveau des deux sexes nous paraît imprécis.

- Les modalités des branches professionnelles sont réparties dans le plan (1, 2) suivant trois groupes ; le premier est caractérisé par les modalités de l'éducation et de l'enseignement qui sont liées à la nouvelle génération dont le niveau d'instruction est largement suffisant pour pouvoir exercer la profession d'enseignant ou de professeur ; le second groupe réunit les modalités des branches de l'agriculture, du commerce, de la construction et de l'industrie, branches qui constituent essentiellement le domaine d'activité des hommes de l'ancienne génération ; quant au troisième groupe, il est dominé par l'absence d'activité (en dehors du foyer familial) des femmes de l'ancienne génération.

Néanmoins, la séparation entre activité et inactivité au niveau des deux sexes de la nouvelle génération reste confuse et indistincte.

- Le niveau socio-professionnel n'a aucune influence ou incidence sur les opinions des sujets enquêtés, qu'ils soient employeurs ou employés, grands ou petits commerçants. Les niveaux socio-professionnels sont liés aux branches des activités professionnelles correspondantes, du fait de leur projection suivant les trois groupes cités précédemment.

- Le plan (1, 3) de la bande Signalement montre une nette opposition entre arabe et berbère au niveau du signalement ; mais non des opinions qui restent cependant à examiner dans les deux groupes à tous les niveaux (âge, sexe, scolarisation et activité professionnelle).

En outre, les plans issus des bandes Mariage, Divorce, Statut de la femme et Dimension de la famille, ont révélé une hétérogénéité au niveau des opinions au sein de groupes considérés comme homogènes. C'est ainsi, par exemple, qu'à propos du divorce, les opinions de la nouvelle génération étaient partagées entre favorables et défavorables

quant au droit de la femme de décider du divorce, sans que pour autant les caractères de cette partition (favorables, défavorables) soient précis. D'où la nécessité de créer des modalités nouvelles de signalement en vue d'expliciter davantage les facteurs qui déterminent les groupes sociaux les plus homogènes.

Cette tâche suivie par la reprise des analyses précédentes, fera l'objet des paragraphes suivants.

3 Elaboration des catégories combinées du signalement

Afin de pouvoir distinguer les différents groupes qui constituent la population oujdie, compte-tenu des résultats trouvés précédemment, on a créé de nouvelles modalités de signalement en croisant les modalités de réponse afférentes aux questions concernant l'âge, le sexe, l'activité professionnelle, le niveau scolaire et la langue berbère parlée ou non par l'enquêté et ses parents. Ainsi on est amené à regrouper les individus dans des catégories dont chacune est formée par une association de modalités prises à partir des questions citées plus haut. En d'autres termes, chaque catégorie représente le centre de gravité des individus ayant le même signalement par rapport aux différentes questions traitées. Le nombre des combinaisons rencontrées est élevé ; mais on a éliminé les catégories comprenant moins de 4 sujets, ce qui conduit à retenir un ensemble de 62 catégories représentant 585 individus.

3.1 Examen des variables

3.1.1 L'âge : L'âge est constamment représenté par les 6 classes indiquées ici sur un axe avec leurs effectifs et pourcentages :

effectif (%)	105(15%)	301(42%)	110(15%)	95(13%)	61(8%)	48(7%)
Signle;âge	(AG1) 20	(AG2) 30	(AG3) 40	(AC4) 50	(AG5) 60	(AG6)

3.1.2 Le sexe : On a : Hommes, 390(54%) ; Femmes, 330(46%).

3.1.3 L'activité professionnelle : Les analyses précédentes ont montré que la branche et la situation professionnelles ne jouent qu'un rôle secondaire dans la formation des blocs homogènes. Ainsi, d'après l'examen des plans issus des analyses antérieures, on a remarqué l'existence d'un regroupement de branches concernant l'agriculture, le commerce, la construction et l'industrie dans un même bloc où sont compris également les niveaux socio-professionnels relatifs aux grands commerçants, employeurs, petits commerçants et employés. Cependant, il faut signaler que la branche de l'éducation de même que les deux niveaux socio-professionnels (étudiants et enseignants) s'écartent du 1-er bloc et en forment un deuxième. Quant au restant des sujets inactifs, ils forment à eux seuls un troisième bloc. Ainsi, d'après les résultats obtenus à propos des questions relatives aux branches et situations professionnelles, il ressort que l'essentiel à retenir est la possibilité de distinguer l'activité de l'inactivité. Toutefois, pour mieux séparer l'inactivité du statut des étudiants, on a été conduit à considérer ceux-ci comme ayant un statut propre et indépendant. Ce qui nous amène à conserver en définitive les trois états suivants, donnés avec leurs effectifs et leurs pourcentages :

Actif (318 ; 45%) ; Inactif (262 ; 37%) ; Etudiant (129 ; 18%)

3.1.4 Le niveau scolaire : On a appliqué l'analyse des correspondances à un sous-Burt carré formé des modalités du niveau de scolarisation et de celles relatives aux questions concernant les langues parlées par l'enquêté et on a projeté sur les plans issus de cette analyse, tous les individus considérés comme éléments supplémentaires. Cet indice de scolarisation nous a montré trois niveaux distincts :

- Le premier niveau concerne les illettrés qui ne savent ni écrire l'arabe ni lire et écrire le français.
- Le deuxième niveau est constitué des enquêtés ayant le niveau primaire et sachant écrire l'arabe tout en lisant et écrivant peu le français.
- Le troisième niveau regroupe les sujets ayant les niveaux scolaires complémentaire, secondaire et universitaire et qui parlent le français tout en écrivant l'arabe et le français.

Entre ces trois niveaux, les individus se répartissent comme suit :

niveau 1 (inférieur) : 265, (37%) ; niveau 2 : 159, (21%) ;
niveau 3 : 295, (41%).

3.1.5 La langue berbère : On a appliqué l'analyse des correspondances à un sous-tableau carré de Burt formé par les modalités des trois questions concernant le berbère et l'on s'est rendu compte que les individus se projettent sur les plans issus de cette analyse suivant trois blocs principaux :

- Le bloc des sujets qui parlent berbère ainsi que leurs parents.
- Le bloc de ceux qui ignorent cette langue, de même que leurs parents.
- Le bloc des sujets qui connaissent peu le berbère et qui se projettent entre les parents qui parlent cette langue et ceux qui la connaissent peu.

Mais pour représenter le plus grand nombre d'individus, on a divisé le troisième bloc suivant deux catégories : la première regroupant les sujets dont le père parle le berbère et la deuxième englobant les sujets dont la mère parle le berbère. Ce qui fait qu'en fin de compte, on a les 4 niveaux suivants :

	effectif	%
a - sujets berbérophones	93	13
b - sujets arabe (i.e. non berbérophones)	382	53
c - sujets de père berbérophone	177	25
d - sujets de mère berbérophone	65	9

3.2 L'ensemble des combinaisons : Avec cinq variables dont les nombres de modalités respectifs sont 6, 2, 3, 3, 4 on a 432 combinaisons possibles. Certaines de celles-ci ne sont réalisées par aucun sujet. Les combinaisons dans lesquelles rentrent au moins 4 sujets sont au nombre de 62 et totalisent 585 individus (sur 720). En projetant, en éléments supplémentaires (ou principaux), l'ensemble G de ces 62 combinaisons on voit sur les graphiques les attitudes moyennes de

groupes de sujets très homogènes quant au signalement ; et on peut apprécier finement l'influence des cinq variables retenues pour former les combinaisons. Pour la lecture des graphiques on a exprimé par des sigles le contenu de chaque combinaison.

Chaque sigle est formé de 4 caractères alphanumériques dont les significations sont comme suit :

I - 1-er caractère

Sexe. Activité Prof.
X : homme actif
Y : homme inactif
Z : homme étudiant
U : femme active
V : femme inactive
W : femme étudiante

II - 2-ème caractère

Âge
1 : moins de 20 ans
2 : de 21 à 30 ans
3 : de 31 à 40 ans
4 : de 41 à 50 ans
5 : de 51 à 60 ans
6 : plus de 60 ans

III - 3-ème caractère

Niveau scolaire
1 : premier niveau (inf.)
2 : deuxième niveau
3 : troisième niveau

IV - 4-ème caractère

Origine ethnique
A : arabophone
B : berbérophone
P : père berbérophone
M : mère berbérophone

Par exemple, V414 signifie : femme inactive, âgée de 41 à 50 ans, du premier niveau scolaire (i.e. illettrée), et exclusivement arabophone : 22 sujets rentrent dans cette combinaison de modalités du signalement.

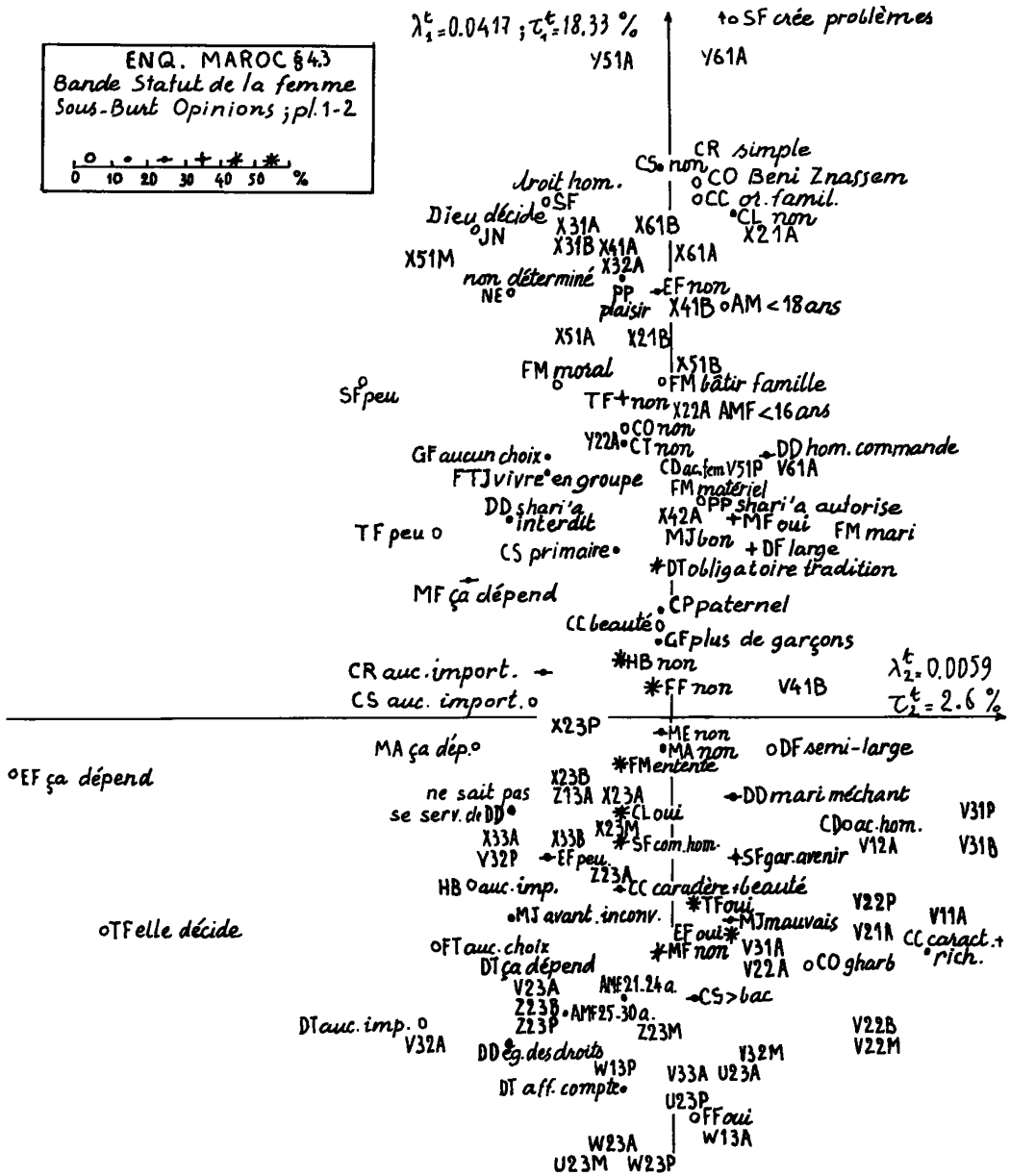
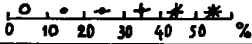
Il est essentiel de retenir ces sigles, pour interpréter avec fruit les graphiques de la suite de notre travail. Comme indiqué ci-dessous au § 4.3, le lecteur pourra sur la page ci-contre, s'attacher à vérifier le peu d'influence de la langue berbère : e.g. X31A est voisin de X31 B etc.

4 Analyse du tableau de Burt des modalités d'opinions

Le tableau est analysé en quatre bandes (Mariage, Divorce, Statut de la femme, Dimension de la famille) ; comme on l'explique au § 1.4.2 à propos de l'analyse du tableau global, chaque bande comporte une colonne principale "reste" ; toutes les modalités d'opinion non retenues comme principales, figurent en supplémentaires ; de plus est en supplémentaire l'ensemble G des 62 catégories combinées du signalement, dans lesquelles rentrent au moins 4 individus (cf § 3.2) ; ainsi, bien qu'il soit impossible de considérer le détail des 720 individus, on a pour 595 de ceux-ci une représentation simultanée, par flots, avec les modalités d'opinion. Tout en s'accordant avec ceux du § 2, les résultats du § 4 sont plus riches et plus précis principalement parce que la projection de l'ensemble G permet d'attribuer à chaque variable du signalement (sexe, âge, éducation) une zone d'irradiation propre dans le domaine des opinions.

Bien que toutes les modalités de réponse de l'ensemble JO soient projetées en principales ou en supplémentaires sur les plans issus de chaque analyse de bande, nous centrerons l'interprétation de chaque analyse sur les modalités (colonnes) principales ; en signalant seulement celles des modalités supplémentaires qui sont le plus écartées sur les axes.

ENQ. MAROC §4.3
Bande Statut de la femme
Sous-Burq Opinions ; pl.1-2

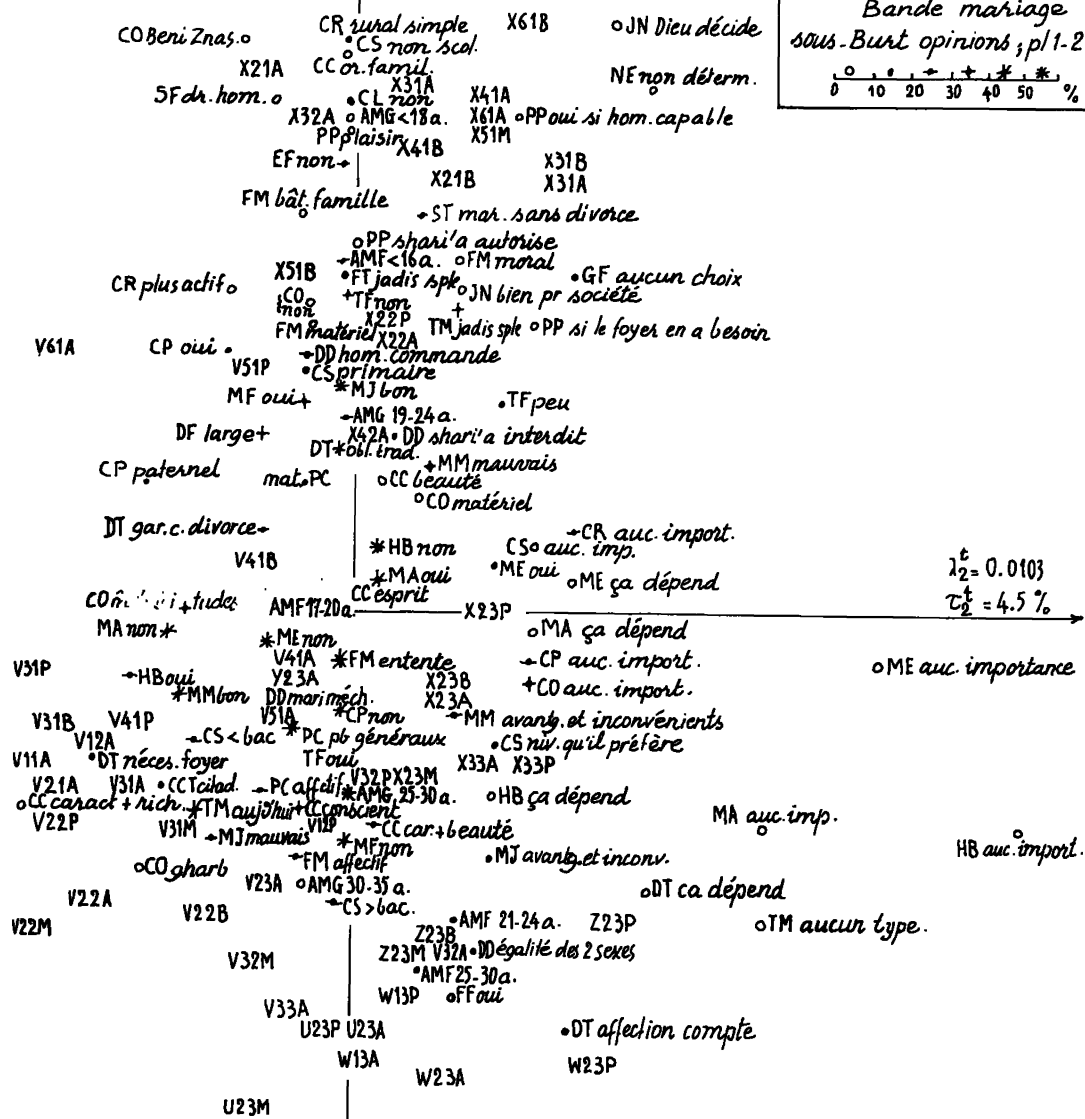
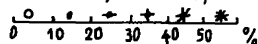


AMG	âge de mariage du garçon	DD	décision du divorce à la femme	ME	accepte mariage av. étrang. non amb.
AMF	— de la fille	DF	définir la famille (large...?)	MF	le mari peut battre sa femme?
CC	ce qu'on préfère du conjoint	DT	la dot est elle obligatoire?	MJ	le mariage de jadis est...
CCT	préfère cjt citadin car...	EF	pour l'émancipation de la femme?	MM	le mariage de maintenant est...
CD	cause du divorce?	FF	approuve que la fille fume?	NE	nombre idéal d'enfants
CL	la fille choisit librement son cjt	FM	fondement du mariage...	PC	contre la polygamie pour causes...
CO	préférez-vous un cjt oujdi?	FT	préfère famille aujourd'hui ou jadis	PP	pour ————
CP	— un conjoint proche parent?	GF	veut avoir garçons ou filles?	SF	accepte que la f. soit scolarisée?
CR	préfère cjt rural car...	HB	accepte cohabitat. belle famille?	ST	si le conjoint est stérile...
CS	préférez-vous cjt scolarisé?	JN	pourq. ce nombre d'enfants?	TF	accepte que la f. trav. hors du foyer?
CT	d'accord avec la contraception?	MA	accepte mariage avec arabe non maroc.	TM	préfère mariage jadis ou aujourd'hui?

$$\lambda_1^t = 0.0436 \quad \uparrow \circ \text{SF crée des problèmes}$$

$$\tau_1^t = 19.1\% \quad \uparrow \text{Y51A} \quad \text{Y61A}$$

ENQ. MAROC §4.1
Bande mariage
sous-Burt opinions, p/1-2



4.1 La bande Mariage (J0 x JM) :

α	1	2	3	4
λ^t	0.0436	0.0103	0.0065	0.0055
τ^t	19.18%	4.53%	2.89%	2.42%
τ^b	19.40%	6.56%	4.73%	3.39%

Plan (1, 2) : la projection des 62 catégories de signalement ainsi que leur répartition dans ce plan expliquent l'importance de la scolarisation et du sexe dans le partage des opinions concernant le mariage chez la population oujdie.

Le premier axe oppose les hommes illettrés ou de niveau primaire aux femmes de toutes les catégories, ainsi qu'aux hommes scolarisés (3-ème niveau), tandis que l'axe 2 met en opposition les femmes illettrées ou de niveau primaire et les sujets hommes ayant le 3-ème niveau scolaire (niveau supérieur ou égal au complémentaire) tandis que les femmes de ce même niveau sont au voisinage de l'origine. Ainsi on distingue dans ce plan trois groupes d'individus qui reflètent trois groupes d'opinions distincts : le premier situé dans le demi-plan $F1 > 0$, représente les hommes illettrés ou de niveau primaire ainsi que les femmes illettrées âgées de plus de 40 ans. Les opinions des sujets de ce groupe sont traditionnelles : ces sujets préfèrent un conjoint de la même ascendance, rural et simple. La préférence pour une origine de Beni-Znassem est située à l'extrémité positive de l'axe 1.

Ces sujets se prononcent pour la polygamie à condition que l'homme en soit capable et exigent le don d'une dot à la mariée à titre d'obligation **traditionnelle et religieuse**. De plus, ils considèrent le mariage comme une volonté divine et sacrée visant à fonder un foyer. Enfin, ils estiment que le mariage de jadis est de loin meilleur que celui d'aujourd'hui et encouragent le mariage précoce de la fille (entre 14 et 16 ans). Toutefois, les opinions de ce groupe à propos de l'âge idéal du mariage du garçon et du niveau de scolarisation du conjoint sont partagées : d'une part, on a les opinions des hommes illettrés qui ont tendance à choisir un conjoint également illettré et qui considèrent que l'âge idéal du mariage du garçon doit être compris entre 15 et 18 ans, d'autre part, on a les opinions des hommes du niveau primaire qui préfèrent un conjoint du même niveau et estiment que l'âge idéal du mariage du garçon doit être entre 19 et 24 ans.

Dans le demi-plan $F1 < 0$, on trouve deux groupes d'individus, l'un regroupe les femmes illettrées et de niveau primaire, situé dans le quadrant ($F1 < 0$, $F2 < 0$) ; l'autre comprend les sujets hommes ayant le 3-ème niveau scolaire et se place dans le quadrant ($F1 < 0$, $F2 > 0$), s'y adjoignent les femmes du 3-ème niveau proches du demi-axe 1 négatif.

Ces deux groupes s'opposent aux hommes illettrés et à ceux de niveau primaire. Ils préfèrent un conjoint non proche, citadin conscient, scolarisé au niveau du baccalauréat et considèrent l'affection comme étant le fondement essentiel du mariage. Ils sont par conséquent contre la polygamie. Ces individus estiment que l'âge idéal du mariage du garçon est compris entre 25 et 30 ans.

Cependant, ces deux groupes s'opposent entre eux suivant l'axe 2. D'une part, on a les femmes illettrées ou du niveau

primaire qui préfèrent un conjoint riche et de bon caractère, estiment que la dot est indispensable pour le soutien du foyer et considèrent enfin que le mariage d'aujourd'hui est de loin meilleur que celui de jadis. D'autre part, on a les hommes scolarisés ou de 3-ème niveau qui cherchent chez le conjoint la beauté et le bon caractère et qui considèrent que les deux types de mariage ont aussi bien des avantages que des inconvénients et ne sont pour aucun d'eux. Ils s'opposent à la dot en tant que tradition dépassée tout en précisant que seule l'affection compte et estiment que l'âge idéal du mariage de la fille peut aller jusqu'à 30 ans.

On peut remarquer dans ce plan, une opposition entre les deux sexes, concernant le mariage avec un étranger et la cohabitation : les femmes acceptent la cohabitation avec la famille du conjoint et refusent le mariage avec un étranger tandis que les hommes refusent de cohabiter avec la famille de l'épouse et acceptent le mariage avec une étrangère quelle que soit son origine. C'est principalement ce qui explique le décalage entre garçons et filles du niveau 3 (celles-ci étant également souvent plus écartées sur l'axe 1 négatif). Nous y reviendrons en commentant le plan 2 x 3.

Enfin, notons que ce plan montre un groupe d'opinions entourant le centre de gravité dont chacune est prise au moins par 40% des sujets. En effet, ces opinions fréquentes chez les sujets ne font pas l'objet d'une opposition remarquable parmi ceux-ci, c'est-à-dire qu'elles représentent les opinions de différents groupes d'individus cités ci-dessus. On trouve ainsi que :

- 45% de la population étudiée s'oppose à la polygamie en la considérant comme génératrice de difficultés d'ordre divers.
- 53% des sujets considèrent l'entente comme le fondement principal du mariage.
- 55% des sujets cherchent chez le conjoint le caractère et l'esprit.
- 46% des sujets estiment que l'âge idéal du mariage de la fille est compris entre 17 et 20 ans.

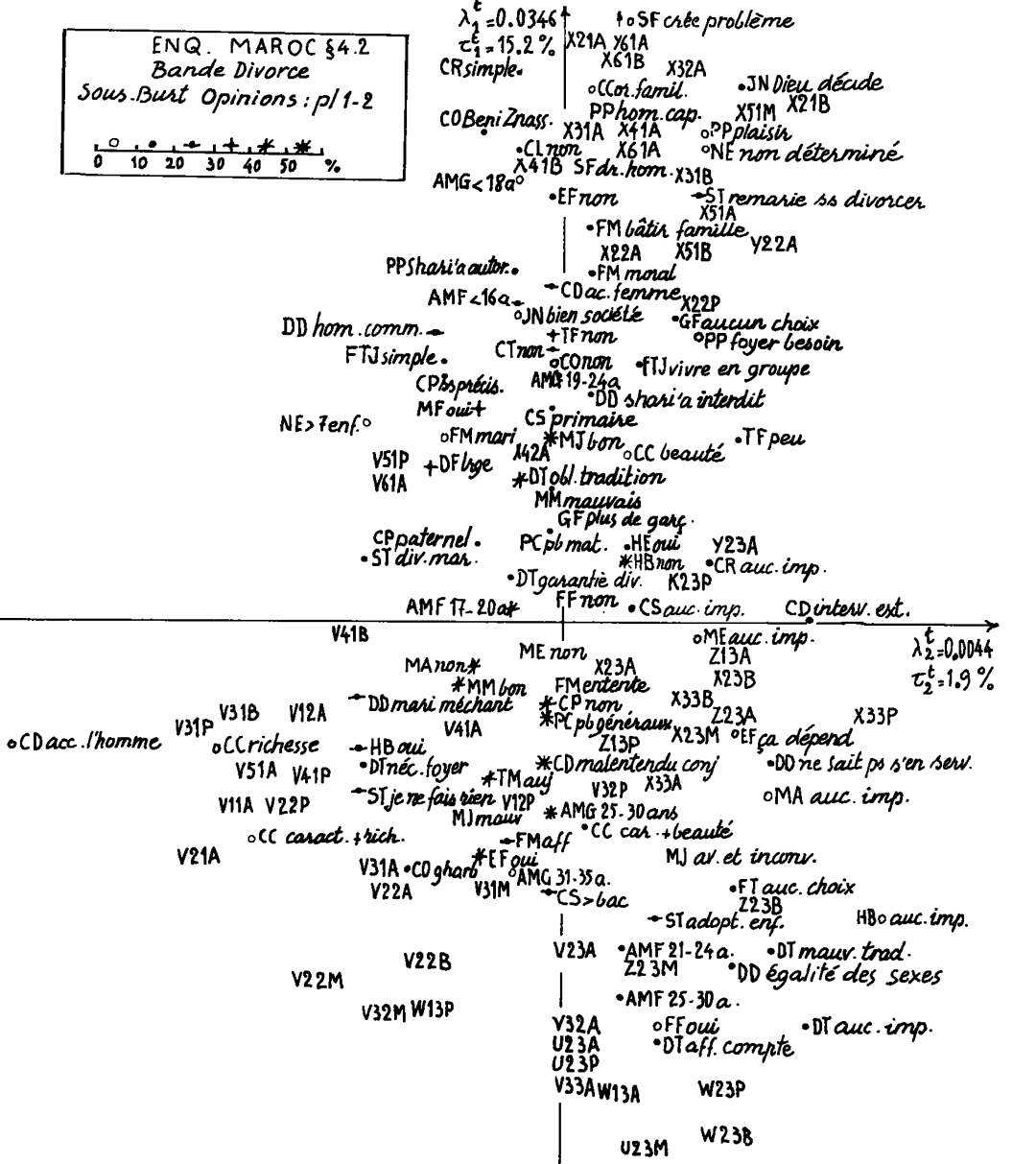
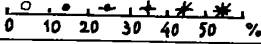
Plan (2, 3) : dans ce plan le nuage affecte la forme d'un croissant. Bien que l'opposition des générations inscrite sur l'axe 1 soit essentielle, il vaut la peine de regarder le plan (2, 3) où se voit nettement la distinction entre les deux sexes. Les hommes étant notés par les lettres X, Y, Z, les femmes par U, V, W (cf. § 3.2).

Dans le demi-plan $F2 > 0$, se situent presque tous les hommes de toutes les catégories : ceux-ci semblent ne donner de réponses claires et définies qu'à propos de leur strict refus de la cohabitation avec la famille du conjoint. Les autres réponses oscillent entre l'indifférence "aucune importance" vis-à-vis de certains caractères du conjoint et l'hésitation "ça dépend" quant à la précision des conditions préalables requises chez le conjoint.

Par contre, la quasi-totalité des femmes se projette dans le demi-plan $F2 < 0$ avec des opinions plus précises à propos des caractères préférés chez le conjoint, (conjoint citadin, riche, à bon caractère et scolarisé) tout en refusant le mariage avec un étranger non arabe et même avec un arabe non Marocain. Elles acceptent la cohabitation avec la famille du conjoint et estiment que la dot est indispensable pour le soutien du foyer.

Enfin, on note que les femmes favorisent le mariage d'aujourd'hui en considérant celui de jadis comme dépassé, tandis que les hommes n'optent pour aucun type de mariage mais déclarent que

ENQ. MAROC §4.2
Bande Divorce
Sous-Bust Opinions: p/1-2



AMG	âge de mariage du garçon	DD	décision du divorce à la femme	ME	accepte mariage av. étrang. non arab.
AMF	— de la fille	DF	définir la famille (large...?)	MF	le mari peut battre sa femme?
CC	ce qu'on préfère du conjoint	DT	la dot est elle obligatoire?	MJ	le mariage de jadis est...
CCT	préfère cjt citadin car...	EF	pour l'émancipation de la femme?	MM	le mariage de maintenant est...
CD	cause du divorce?	FF	approuve que la fille fume?	NE	nombre idéal d'enfants
CL	la fille choisit librement son jti	FM	fondement du mariage...	PC	contre la polygamie pour causes...
CO	préférez-vous un cjt oujdi?	FT	préfère famille aujourd'hui ou jadis	PP	pour ————
CP	— un conjoint proche parent?	GF	vaut avoir garçons ou filles?	SF	accepte que la f. soit scolarisée?
CR	préfère cjt rural car...	HB	accepte cohabitat. belle famille?	ST	si le conjoint est stérile
CS	préférez-vous cjt scolarisé?	JN	pourq. ce nombre d'enfants?	TF	accepte que la f. trav. hors du foyer?
CT	d'accord avec la contraception?	MA	accepte mariage avec arabe non maroc.	TM	préfère mariage jadis ou aujourd'hui?

chaque type présente des avantages aussi bien que des inconvénients.

4.2 La bande divorce : (J0 x J0)

α	1	2	3	4
λ^t	0.0346	0.0044	0.0027	0.0029
τ^t	15.2%	1.95%	1.21%	1.27%
τ^h	30.9%	13.9%	12.9%	11.9%

Plan (1, 2). Le sexe et la scolarisation ont divisé les 62 catégories de signalement suivant trois groupes : le premier se situe dans le demi-plan $F1 > 0$ et regroupe les hommes illettrés et ceux qui ont le niveau primaire, le second groupe se projette dans le quadrant ($F1 < 0$, $F2 < 0$) et réunit les femmes illettrées ainsi que celles ayant le niveau primaire, tandis que le troisième groupe représente le 3-ème niveau scolaire (niveau supérieur ou égal au complémentaire) et se place dans le quadrant ($F1 < 0$, $F2 > 0$) ; avec comme au § 4.1 un certain décalage entre les deux sexes.

Pour plus de précision dans la lecture des graphiques, nous rappelons (cf. § 3.2) que la lettre Z désigne des étudiants ; la lettre W des étudiantes ; la lettre U des femmes exerçant une profession ; tandis que les V sont des femmes sans profession (inactives).

Les opinions sont réparties comme suit suivant les trois groupes cités ci-dessus : les individus du premier groupe (hommes illettrés ou ayant le niveau primaire) accusent la femme d'être la cause principale du divorce, approuvent l'hégémonie de l'homme et tendent à refuser à la femme le droit de divorce en disant que c'est l'homme qui doit commander. Il faut signaler que des femmes illettrées et âgées de plus de 50 ans se rencontrent avec ces hommes dans leur point de vue.

La majorité des femmes ainsi que les hommes scolarisés du 3-ème niveau, s'opposent au premier groupe (suivant l'axe 1) en considérant le malentendu conjugal comme étant la cause principale du divorce et se séparent (suivant l'axe 2) quant au divorce : le groupe des femmes illettrées ou de niveau primaire accorde à la femme le droit de divorcer si le mari devient sévère et insupportable ; et certaines d'entre elles rejettent la raison du divorce sur l'homme.

Le groupe formé d'hommes et de femmes du 3-ème niveau scolaire, attribue à la femme le droit de divorce en aspirant à l'égalité des droits entre les deux sexes.

La projection, dans ce plan, des modalités de réponse afférentes à la question de stérilité, mise en supplémentaire, reste influencée par le sexe. C'est ainsi que les hommes illettrés et de niveau primaire ont recours à la polygamie tandis que les femmes du même niveau ne veulent ou ne peuvent rien faire face à ce problème ; que seuls les hommes ou les femmes scolarisés (3-ème niveau) cherchent à résoudre par l'adoption d'enfants sans avoir recours ni au divorce ni à la polygamie.

4.3 La bande "Statut de la femme" (JO x JF) : (voir figure p. 15)

α	1	2	3	4
λ^t	0.0417	0.0059	0.0034	0.0031
τ^t	18.33%	2.6%	1.49%	1.4%
τ^b	39.26%	7.68%	5.16%	5.0%

On constate que le taux τ_1^t issu de cette bande, diffère peu du taux τ_1^t de la bande Mariage, ce qui laisse entendre que l'axe 1 dans chacune de ces deux bandes représente le nuage total $N(J)$ au même niveau d'importance. Quant aux autres taux τ_α^t de cette bande, ils sont constamment inférieurs à ceux de la bande Mariage.

Comme dans les analyses précédentes, le plan 1×2 est dominé par l'âge et le sexe, puis l'instruction. Nous ne répéterons pas les commentaires donnés aux §§ 4.1 & 4.2 ; mais suggérons au lecteur d'examiner le plan 1×2 en s'attachant à vérifier le peu d'influence de la connaissance du berbère d'après les sigles des catégories combinées du signalement, (dont la dernière lettre A, B, P, M signifient respectivement, cf. § 3.2, arabophone, berbérophone, Père et Mère berbérophone).

4.4 La bande Dimension de la famille (JO x JE) :

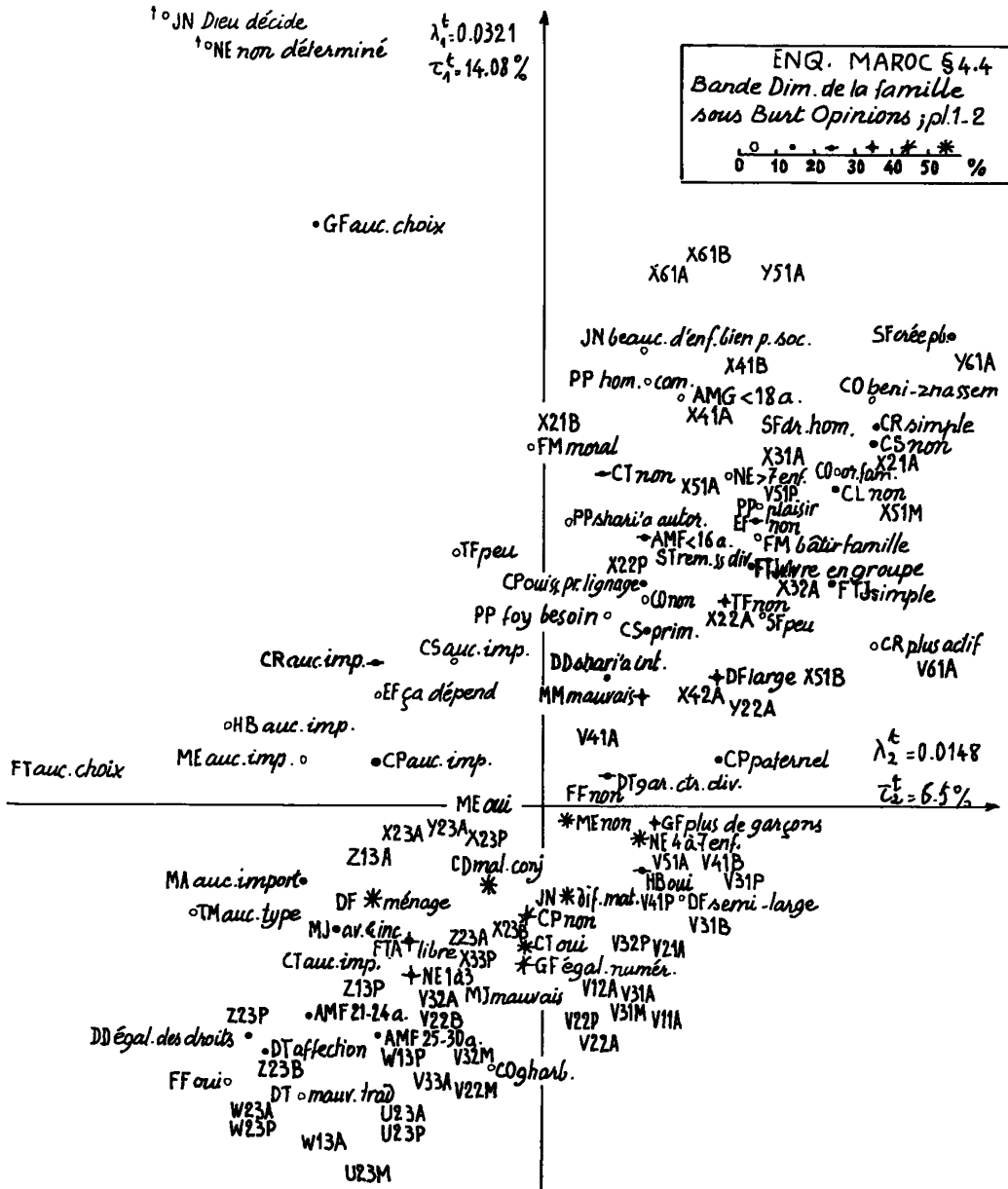
α	1	2	3	4
λ^t	0.0321	0.0148	0.0055	0.0037
τ^t	14.08%	6.5%	2.4%	1.6%
τ^b	30.7%	10.6%	6.4%	6.0%

Le taux τ_1^t est faible, mais la somme ($\tau_1^t + \tau_2^t$) est peu inférieure à ce qu'ont fourni les analyses des §§ 4.1 et 4.3. Il apparaît à l'interprétation que l'axe 1 issu de la présente analyse est incliné par rapport à l'axe général (aîné $\neq$ jeune) qu'on a vu jusqu'ici ; en revanche ce dernier axe se retrouve dans le plan 1×2 issu de la première analyse JO x JE ; tandis que la distinction des sexes se lit au mieux sur l'axe 3.

Plan (1, 2) : les réponses concernant les dimensions de la famille et le nombre d'enfants sont réparties dans ce plan suivant une courbe parabolique marquant ainsi l'existence d'un effet Guttman.

Quant aux 62 catégories de signalement on distinguera dans ce plan, trois groupes : le premier se situe dans le quadrant ($F1 > 0$, $F2 > 0$) et représente les hommes illettrés ou ayant le niveau primaire. Le deuxième est celui des femmes illettrées ou de niveau primaire. Il se projette dans le quadrant ($F1 < 0$, $F2 > 0$) ; tandis que le troisième se place dans le quadrant ($F1 < 0$, $F2 < 0$) et regroupe le 3-ème niveau scolaire (niveau supérieur ou égal au complémentaire) des deux sexes.

Le groupe constitué d'hommes illettrés ou ayant le niveau



AMG	âge de mariage du garçon	DD	décision du divorce à la femme?	ME	accepte mariage av. étrang. non arab.
AMF	— de la fille	DF	définir la famille (large...?)	MF	le mari peut-battre sa femme?
CC	ce qu'on préfère du conjoint	DT	la dot est-elle obligatoire?	MJ	le mariage de jadis est...
CCT	préfère cjt citadin car..	EF	pour l'émancipation de la femme?	MM	le mariage de maintenant est...
CD	cause du divorce?	FF	approuve que la fille fume?	NE	nombre idéal d'enfants
CL	la fille choisit librement son cjt	FM	fondement du mariage...	PC	contre la polygamie pour causes...
CO	préférez-vous un cjt oujdi?	FT	préfère famille aujourd' ou jadis	PP	pour ————
CP	— un conjoint proche parent?	GF	veut avoir garçons ou filles?	SF	accepte que la f. soit scolarisée?
CR	préfère cjt rural car..	HB	accepte cohabitat. belle famille?	ST	si le conjoint est stérile...
CS	préférez-vous cjt scolarisé?	JN	pourq. ce nombre d'enfants?	TF	accepte que la f. trav. hors du foyer?
CT	d'accord avec la contraception?	MA	accepte mariage avec arabe non marié	TM	préfère mariage jadis ou aujourd'?

primaire, s'oppose à la contraception en préférant la famille large, formée de plus de 7 enfants, dans le but d'apporter du bien à la société. Il opte pour la famille d'antan en raison de son abondance en respect, vertu et plaisir de vivre en groupe.

Cependant, on constate dans le quadrant ($F_1 > 0$, $F_2 < 0$) la présence des réponses de faibles fréquences correspondant aux individus plus avancés dans l'âge, qui s'en remettent à la volonté divine, refusant ainsi de préciser le nombre et le sexe des enfants. Ce sont ces réponses qui donnent à l'axe 1 issu de la présente analyse son orientation particulière, inclinée dans le plan 1×2 relativement à l'ensemble du nuage.

Le groupe de femmes illettrées ou de niveau primaire préfère avoir de 4 à 7 enfants tout en précisant qu'il considère ce nombre comme petit : il met ainsi les difficultés matérielles en cause et accepte la contraception. Ce groupe préfère avoir autant de garçons que de filles.

Le groupe formé d'hommes et de femmes scolarisés (3-ème niveau) s'accorde avec le groupe précédent (femmes illettrées ou de niveau primaire) pour accepter la contraception et mettre les difficultés matérielles en cause. Mais cette fois, c'est pour avoir de 1 à 3 enfants seulement, dans un ménage du type d'aujourd'hui, qualifié de libre et moderne. Cependant une distinction entre hommes et femmes scolarisés au niveau le plus haut se verra sur l'axe 3.

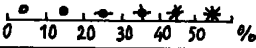
Enfin, la modalité favorisant les garçons sur les filles se projette au sein du deuxième groupe tout en n'étant que peu concernée par celui-ci. En examinant les pourcentages de cette modalité selon le sexe, on constate que 47% des hommes ont pris cette option face à 28% des femmes. Par conséquent cette modalité vient se projeter avec le deuxième groupe entre le premier et le troisième groupe qui ont un nombre élevé d'hommes.

Plan (1, 3). Contrairement aux bandes précédentes, il aura fallu attendre l'axe 3 de cette bande pour voir clairement toute l'influence du facteur sexe. En effet, cet axe cède sa partie négative aux hommes de toutes les catégories, tandis que l'ensemble des femmes se projette du côté positif. C'est ainsi que l'axe 1 présente une répartition plus nette des deux sexes selon leurs niveaux scolaires. On distinguera dans ce plan trois groupes : le premier se projette dans le quadrant ($F_1 > 0$, $F_3 < 0$). Il représente des hommes illettrés ainsi que ceux ayant le niveau primaire, dont s'approchent des femmes illettrées, âgées de plus de 40 ans et situées en projection dans le quadrant ($F_1 > 0$, $F_3 > 0$). Les individus de ce groupe s'opposent à la contraception et préfèrent avoir plus de 7 enfants, ils sont partisans de la famille de jadis connue pour la simplicité et la joie de vivre en groupe.

Le deuxième groupe situé dans le quadrant ($F_1 < 0$, $F_3 < 0$) est celui des hommes du 3-ème niveau scolaire (niveau supérieur ou égal au complémentaire). Ces hommes acceptent la contraception et mettent les difficultés matérielles en cause. Ils préfèrent avoir de 1 à 3 enfants, avec plus de garçons que de filles dans une famille du type d'aujourd'hui.

Le troisième groupe rassemble les femmes de toutes les catégories dans le quadrant ($F_1 < 0$, $F_3 > 0$). Ces femmes, aussi bien que les hommes scolarisés, acceptent la contraception, préfèrent la famille d'aujourd'hui, et mettent en cause les difficultés matérielles. Par contre, nombre d'entre elles aimeraient bien avoir de 4 à 7 enfants, avec autant de filles que de garçons.

ENQ. MAROC §4.4
Bande Dim. de la famille
Sous-Burt Opinions ; pl. 1-3



$$\lambda^t = 0.0321$$

$$\tau^t = 14.8\%$$

• JN Dieu décide

• NE non déterminé

Y51A

GF auc. choix X61B
X61A

• SF créée des pb.

PP hom. cap. X41B

• JN bien pr société
Y61A

• CD Beni-Znassem

X21B

CR rural simple

• SF dr. hom.

• FM moral

X31A

CC orig. fam.

X21A

• CT non

V51P

PP plaisir

X31M

• CL non

X31B

• NE > 7 enf.

FM bâtir famille

• PP sharia aut.

• AMF < 16 a.

ST remariage ss divorce

X22P

X32A

• TF peu

• CR rural

X22A

TF non

FT jad. viv. grpe

• CO non

• CP oui

CD acc. femme

SF peu

PP si foyer besoin

MF + oui

CR auc. imp.

V61A

Y22A

MM mauvais

AMG < 19-24 a.

• DT obl. trad.

EF ça dép.

• HB auc. import.

V41A

MF ça dépend

• CC esprit

• CP paternel

• FT auc. choix

• CC richesse

• HB non

• CC beauté

• FF non

• ME oui

• ME non

• ME non

• ME non

GF + pl. deg. garç.

Y23A

X23A

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

CD mater.

X23P

X23A

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

• ME non

Z13A

DF ménage

PC * pb. gén. * MM bon

JN * dit. mater. CD acc. hom.

• DF semi-large

V31B

V31P

JN santé fem.

• PC affect.

• GF égal *

X23B

Z23A

CP non *

X33A

• FT auj. libre

• FT auj. mod.

V31A

V31M

V31P

V31M

NE 1 à 3 enf. +

X23M

X33B

• FT auj. mod.

V31A

V31M

V31P

V31M

V31P

V31M

DD égal. des droits

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT mauv. tradition

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

Z23B

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

• DT aff. compte

5 Correspondance entre signalement et opinions

5.1 Du tableau de base aux classifications : Le tableau de base est construit par croisement de l'ensemble JO des modalités d'opinions et de l'ensemble G des catégories combinées du signalement (cf. § 3.2). On pose : $k(j,g)$ = nombre des individus rentrant dans la catégorie g et ayant adopté la modalité j. A ce tableau principal on adjoint en colonnes supplémentaires l'ensemble I des individus, suivant le schéma dessiné ici.

	G	I
JO		supplémentaire

Considérés comme des fonctions sur JO, les facteurs issus du tableau $JO \times G$, sont les plus aptes à représenter les modalités d'opinion d'après leur association avec les catégories combinées du signalement. On attend donc que sur l'ensemble I, les facteurs donnent une représentation des individus à la fois fondée uniquement sur les opinions exprimées par ceux-ci, et manifestant au mieux les distinctions de sexe, âge, éducation (et éventuellement langue) contenus dans le signalement.

En fait l'analyse factorielle fournit des cartes planes, où entre les ensembles JO et G apparaissent des associations déjà vues tout au long du § 4 : nous ne publions pas ces cartes, nous bornant à figurer l'ensemble G dans le plan 1×2 afin de montrer la cohérence de la répartition obtenue, dominée par le sexe et le niveau de scolarisation. En revanche, il nous a paru utile de recourir à la classification automatique pour donner des associations et de leur cohérence une vue nouvelle.

Les catégories combinées du signalement ("SAEL" = Sexe, Age, Activité, Education, Langue) représentent les centres de gravité de groupes d'individus ayant les mêmes caractères choisis à dessein. L'application de l'algorithme de la classification sur les deux ensembles (catégories et individus) a pour but d'une part, d'expliquer et de confirmer l'interprétation des analyses faites et d'autre part, de mesurer par l'application directe de la classification sur l'ensemble des individus, le degré d'homogénéité et de pureté des classes construites à partir de l'ensemble des catégories combinées du signalement.

Ainsi a-t-on expliqué la C.A.H. sur les 6 premiers facteurs issus de l'analyse factorielle du tableau (signalement $\times$ opinions) auquel on adjoint en supplément les individus. D'autre part on a fait une C.A.H. sur l'ensemble JO des 168 modalités d'opinion : d'où on a retenu une partition en 16 classes. Ainsi peuvent être énoncées explicitement, en 16 blocs homogènes, l'ensemble des réponses proposées aux sujets ; ensemble qu'il ne nous avait jamais été possible jusqu'ici de loger entièrement sur un graphique plan.

Enfin la correspondance entre les partitions CI et CJ retenues pour les ensembles I et JO est apparue par l'analyse du tableau $(CI \times CJ)$ définie comme suit :

$$k(c_i, c_j) = \sum \{k(i, j) \mid i \in c_i ; j \in c_j\}$$

i.e. $k(c_i, c_j)$ est le total sur la classe c_i des nombres de modalités de c_j adoptées par chaque individu i (de c_i).

5.2 Classification ascendante hiérarchique (C.A.H.) sur l'ensemble des catégories et l'ensemble des individus

5.2.1 C.A.H. sur l'ensemble G des catégories combinées de signalement

On a effectué une classification ascendante hiérarchique sur le tableau 62×6 où les 62 lignes constituent les éléments principaux du tableau (Signalement $\times$ opinions) et les 6 colonnes représentent les 6 premiers facteurs issus de l'analyse factorielle appliquée à ce tableau. Si on considère une partition en 4 classes, on expliquera 60.5% de l'inertie totale.

- Au premier noeud ($\tau = 39\%$) les hommes illettrés ou de niveau primaire se séparent de tous les autres sujets, ce qui correspond au premier axe factoriel.

- Le deuxième noeud ($\tau = 12.9\%$) distingue les femmes illettrées ou de niveau primaire des sujets (hommes et femmes) de niveau supérieur ou égal au complémentaire. Ce qui correspond au 2-ème axe factoriel.

- Le 3-ème noeud ($\tau = 8.6\%$) sépare les hommes scolarisés jusqu'au 3^e niveau des femmes de même niveau. Cette séparation a lieu principalement sur le 1-er axe, ainsi que sur le 2-ème et sur le 4-ème.

On notera que chaque classe, étant un ensemble de catégories combinées du signalement, peut indirectement être considérée comme un ensemble d'individus (même si, comme on le verra au § 5.2.2, les individus rentrant dans une même catégorie combinée g peuvent avoir des opinions écartées de l'opinion moyenne associée à cette catégorie) c'est de ce point de vue qu'on a rédigé l'interprétation qui suit, et tracé l'histogramme qui l'illustre.

Contenu des classes

Classe 120 : C'est la classe des hommes illettrés ou ayant le niveau primaire, elle est formée de 177 individus en majorité des hommes (90%). Ces hommes sont pour la plupart des illettrés (69%) et le reste a le niveau primaire (31%). Ils ont plus de 20 ans d'âge (âge 2 = 31% ; âge 3 = 11% ; âge 4 = 22% ; âge 5 = 16%). On note que les femmes de cette classe (10%) sont des illettrées et ont plus de 40 ans d'âge.

Classe 118 : Cette classe regroupe les femmes illettrées ainsi que celles ayant le niveau primaire. Elle est constituée de 131 femmes illettrées (61%) et de niveau primaire (39%). Ces femmes sont réparties suivant toutes les tranches d'âge à l'exception des plus âgées (60 ans) et de quelques unes d'une quarantaine d'années que nous avons déjà rencontrées dans la classe précédente (âge 1 = 14% ; âge 2 = 33% ; âge 3 = 20% ; âge 4 = 25% ; âge 5 = 8%).

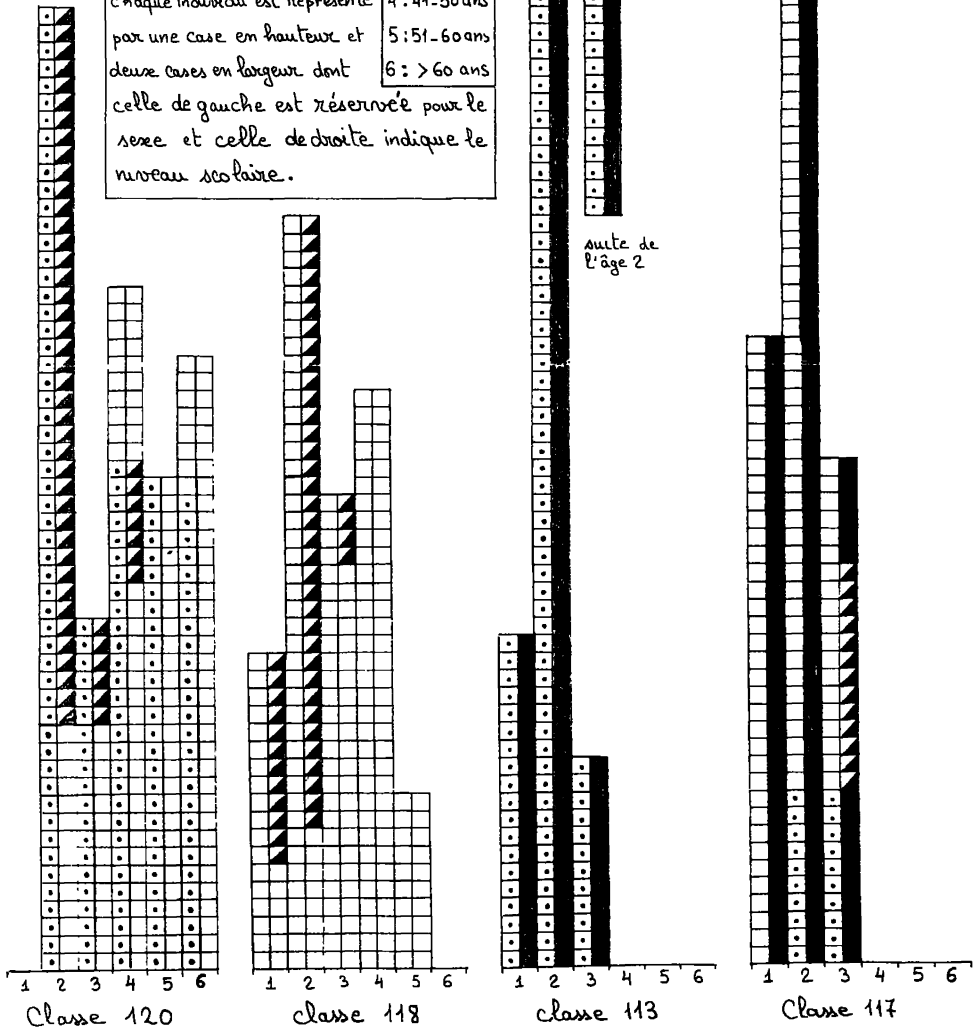
Classe 113 : C'est la classe des hommes scolarisés (3-ème niveau). Elle est formée de 132 hommes du 3-ème niveau scolaire (niveau supérieur ou égal au complémentaire) âgés de moins de 40 ans (âge 1 = 14% ; âge 2 = 77% ; âge 3 = 9%).

Classe 117 : Cette classe représente les femmes scolarisées (3-ème niveau). Elle comprend 139 individus dont 86% sont de sexe féminin. Parmi ces femmes, 77% sont scolarisées (3-ème niveau) et 9% de niveau primaire. Les hommes de cette classe, 14%, ont le 3-ème niveau scolaire. L'âge des sujets constituant cette classe ne dépasse pas 40 ans (âge 1 = 26% ; âge 2 = 53% ; âge 3 = 21%).

[ENQ. MAROC] Histogrammes
des classes de la partition des 62
catégories de signallement
comportant 585 sujets.

SEXE	NIVEAU SCOLAIRE	AGE
Homme ☒	niveau 1 : ☐	1 : < 20 ans
Femme ☐	niveau 2 : ☒	2 : 21-30 ans
	niveau 3 : ☒	3 : 31-40 ans
		4 : 41-50 ans
		5 : 51-60 ans
		6 : > 60 ans

chaque individu est représenté
par une case en hauteur et
deux cases en largeur dont
celle de gauche est réservée pour le
sexe et celle de droite indique le
niveau scolaire.



5.2.2 Classification sur l'ensemble des individus : Nous avons appliqué la classification ascendante hiérarchique sur le tableau 720×6 , où les 720 lignes représentent les individus mis en supplément dans l'analyse factorielle, et les 6 colonnes forment les 6 premiers facteurs issus de cette analyse.

Si nous considérons les 4 noeuds supérieurs, nous expliquerons 43% de l'inertie totale, donc nous aurons une partition de 5 classes.

- Au premier noeud ($\tau = 24.6\%$) les hommes illettrés ou ayant le niveau primaire se séparent de tous les autres individus. Ce qui correspond à l'axe 1 de l'analyse factorielle.
- Au 2-ème noeud la séparation ($\tau = 7.1\%$) se réalise sur l'axe 1: les hommes illettrés ou de niveau primaire sont divisés en deux groupes suivant que leur abscisse sur cet axe est grande ou non.
- Au 3-ème noeud ($\tau = 6.9\%$) les femmes illettrées ou ayant le niveau primaire se séparent des sujets (hommes et femmes) de 3-ème niveau (niveau supérieur ou égal au complémentaire). Ce qui correspond à l'axe 2.
- Au 4-ème noeud ($\tau = 4.2\%$) les individus ayant le 3-ème niveau scolaire se divisent en deux groupes : le premier contient les hommes et le deuxième comprend les femmes. Cette séparation a lieu principalement suivant l'axe 2.

Contenu des classes

Classe 1438 : Cette classe se scinde en deux autres : les classes 1435 et 1428. Cette dernière classe qui ne contient que deux femmes et deux hommes scolarisés est plus éloignée sur l'axe 1 positif. La classe 1438 dans son ensemble est constituée de 337 individus dont on distingue 260 hommes (77%) et 77 femmes (23%). Parmi les hommes, 54% sont des illettrés et 24% ont le niveau primaire, le reste (22%) appartient au niveau 3. Parmi les femmes de cette classe, les illettrées sont majoritaires (64%) tandis que le 2-ème et le 3-ème niveaux scolaires représentent respectivement 23% et 13%. Nous pensons que cette classe est représentative du consensus des hommes illettrés ou ayant le niveau primaire.

Classe 1422 : Cette classe comprend 81 sujets : 77 femmes (95%) et 4 hommes (15%). Les femmes sont en majorité, des illettrées (61%) ou de niveau primaire (29%). Les hommes de cette classe ont l'un des deux premiers niveaux scolaires. Nous concluons que cette classe s'identifie aux femmes illettrées ou de niveau primaire.

Classe 1432 : Cette classe est formée de 131 individus parmi lesquels on distingue 96 hommes (73%) et 35 femmes (27%). Les hommes se répartissent suivant les trois niveaux scolaires comme suit : illettrés (4%) ; primaire (12%) et 3-ème niveau (84%), tandis que la répartition des femmes suivant ces trois niveaux est la suivante : illettrées (14%) ; primaire (29%) et 3-ème niveau (74%). Donc cette classe est représentative des hommes ayant le 3-ème niveau scolaire (niveau supérieur ou égal au complémentaire) auxquels s'adjoignent des femmes ayant le même niveau.

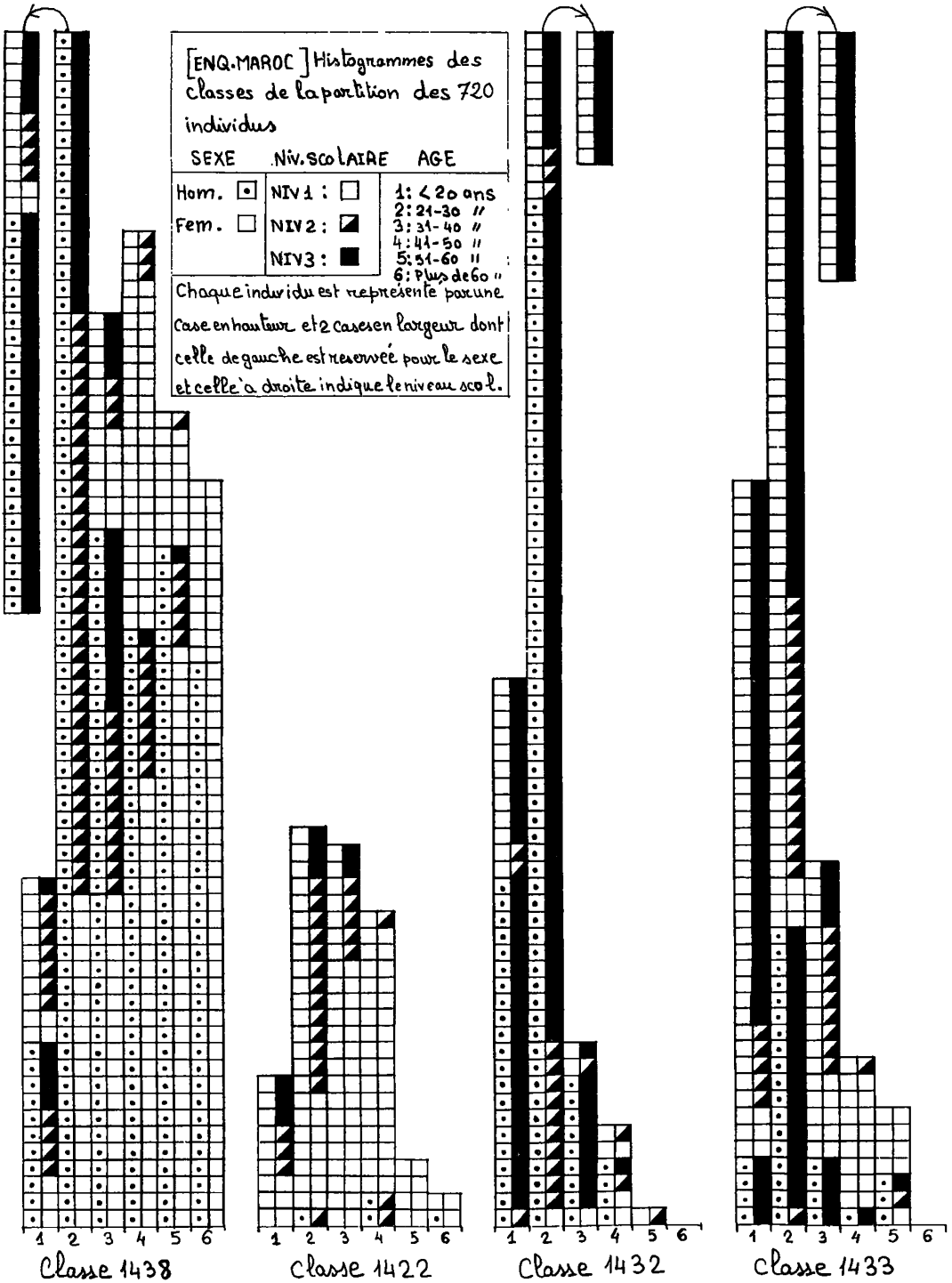
Classe 1433 : Cette classe est constituée de 171 sujets répartis en 30 hommes (18%) et 141 femmes (82%). On remarque que 3% des hommes sont des illettrés, 6% sont de niveau primaire et 91% ont le 3-ème niveau scolaire. On dira en bref, que cette classe représente les femmes scolarisées à un niveau supérieur ou égal au complémentaire.

[ENQ. MAROC] Histogrammes des
classes de la partition des 720
individus

SEXE Niv. scolaire AGE

Hom.	☐	NIV 1 : ☐	1: < 20 ans
Fem.	☐	NIV 2 : ☒	2: 21-30 "
		NIV 3 : ☒	3: 31-40 "
			4: 41-50 "
			5: 51-60 "
			6: Plus de 60 "

Chaque individu est représenté par une
case en hauteur et 2 cases en largeur dont
celle de gauche est réservée pour le sexe
et celle à droite indique le niveau scol.



5.2.3 Comparaison entre les deux classifications : Rappelons qu'après l'élimination des catégories comportant moins de 4 sujets, les catégories combinées de signalement représentent 585 individus. C'est ainsi que les classes de la partition des catégories représentent ces 585 individus tandis que les classes de la partition de l'ensemble des individus comportent 720 sujets.

On remarque que la classification portant sur les individus a confirmé celle appliquée sur les catégories en ce qui concerne le regroupement des individus dans les 4 classes représentant respectivement : les hommes illettrés ou ayant le niveau primaire ; les femmes illettrées ou de niveau primaire ; les hommes du 3-ème niveau scolaire et les femmes du 3-ème niveau scolaire.

Le but de cette comparaison est de déterminer le degré de pureté de chaque classe de catégories en la comparant avec la classe analogue de la partition de l'ensemble des individus.

Chaque classe est représentée par un tableau qui met en évidence la répartition du sexe et du niveau scolaire dans cette classe selon l'effectif et les pourcentages calculés par rapport au total de la classe.

Classe des hommes illettrés ou du niveau primaire

Classe 120

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	105 59 %	54 31 %	0 0	159 90 %
F	18 10 %	0 0	0 0	18 10 %
TOT	123 69 %	54 31 %	0 0	177 100 %

Classe 1438

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	139 41 %	63 19 %	58 17 %	260 77 %
F	49 15 %	18 5 %	10 3 %	77 23 %
TOT	188 56 %	81 24 %	68 20 %	337 100 %

Il est intéressant de remarquer qu'un grand nombre d'hommes scolarisés (3-ème niveau) est attiré par la classe des hommes illettrés ou du niveau primaire (17% des individus de cette classe, soit 35% de l'ensemble des hommes scolarisés). On remarque aussi que 23% des individus formant cette classe sont des femmes mais les deux tiers de ces femmes sont illettrées.

Enfin, dans cette classe, le taux de 60% représentant les hommes illettrés ou ayant le niveau primaire correspond à 90% de l'ensemble des hommes illettrés ou du niveau primaire figurant dans l'ensemble de l'échantillon.

Classe des femmes illettrées ou ayant le niveau primaire
(commentaire en page suivante)

Classe 118

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	0 0	0 0	0 0	0 0
F	80 61 %	51 39 %	0 0	131 100 %
TOT	80 61 %	51 39 %	0 0	131 100 %

Classe 1422

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	1 1 %	3 4 %	0 0	4 5 %
F	47 58 %	22 27 %	8 10 %	77 95 %
TOT	48 59 %	25 31 %	8 10 %	81 100 %

La classification de l'ensemble des individus montre que la classe des femmes illettrées ou ayant le niveau primaire a perdu beaucoup d'individus, ce qui est lié à la forte dispersion de ces femmes dans le nuage. D'autre part, cette classe n'attire qu'un petit nombre (5% de ses individus) d'hommes ayant le même niveau. On remarque aussi qu'un petit nombre des femmes scolarisées s'adjoint à cette classe. Enfin, le taux de 85% des individus de cette classe qui sont des femmes illettrées ou ayant le niveau primaire ne représente que 35% de l'ensemble des femmes de cette catégorie touchées par l'enquête.

Classe des hommes scolarisés (3ème niveau)

Classe 113

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	0 0	0 0	132 100%	132 100 %
F	0 0	0 0	0 0	0 0
TOT	0 0	0 0	132 100 %	132 100 %

Classe 1432

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	4 3 %	12 9 %	80 61 %	96 73 %
F	1 1 %	8 6 %	26 20 %	35 27 %
TOT	5 4 %	20 15 %	106 81 %	131 100 %

La classe 113 issue de la classification des catégories ne comporte que des hommes scolarisés (3-ème niveau) qui représentent 80% de l'ensemble des enquêtés de cette catégorie, tandis que dans la classe correspondante 1432 issue de la classification sur les individus, les hommes scolarisés forment une majorité seulement de 61% et ne représentent que 49% de l'ensemble des enquêtés masculins ayant le 3-ème niveau scolaire.

D'autre part, cette classe attire essentiellement les femmes scolarisées (3-ème niveau) qui constituent 20% des individus de cette classe, soit 20% de l'ensemble des enquêtés féminins scolarisés.

Classe des femmes scolarisées (3ème niveau)

Classe 117

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	0 0	0 0	20 14 %	20 14 %
F	0 0	13 9 %	106 77 %	119 86 %
TOT	0 0	13 9 %	126 91 %	139 100%

Classe 1433

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	TOT
H	1 1 %	2 1 %	27 16 %	30 18 %
F	23 13 %	32 19 %	86 50 %	141 82 %
TOT	24 14 %	34 20 %	113 66 %	171 100 %

Les femmes scolarisées (3-ème niveau) ont représenté 77% des individus de la classe 117 soit au total 82% de l'ensemble des femmes ayant le 3-ème niveau scolaire. Dans la classe 1433, cette catégorie de femmes n'entre que pour 50% des individus de cette classe, ce qui équivaut à 66% de l'ensemble des enquêtés féminins ayant le 3-ème niveau scolaire.

D'autre apt, cette classe regroupe aussi bien que la classe 117, des hommes scolarisés (3-ème niveau), soit 16% des enquêtés de cette classe et des femmes ayant le niveau primaire (19%). Enfin, on remarque que 13% des individus de cette classe sont des femmes illettrées, ce qui n'est pas le cas de la classe 117.

Le tableau ci-après donne la répartition (effectifs et pourcentage) des catégories des enquêtés selon les classes de ces catégories considérées dans la classification des individus :

	Classe H.S	Classe F.S	Classe H.I.P	Classe F.I.P	Total
Ensemble H.S	80 49 %	27 16 %	58 35 %	0 0 %	165 23 %
Ensemble H.I.P	16 7 %	3 1 %	202 90 %	4 2 %	225 31 %
Ensemble F.S	26 20 %	86 66 %	10 8 %	8 6 %	130 18 %
Ensemble F.I.P	9 4 %	55 28 %	67 33 %	69 35 %	200 28 %
Total	131 18 %	171 24 %	337 47 %	81 11 %	720 100%

On remarque que les ensembles représentant respectivement les hommes scolarisés et les hommes illettrés ou de niveau primaire, sont répartis essentiellement suivant les classes des hommes. Ceci montre l'attachement puissant de l'homme aux opinions dominantes de son sexe, attachement que l'on peut déduire également en remarquant que 35% de l'ensemble des hommes scolarisés appartiennent à la classe des hommes illettrés ou ayant le niveau primaire ; tandis que ces derniers sont plus autonomes du fait qu'ils constituent 90% de leur propre classe.

Les femmes scolarisées sont représentées à 66% par leur propre classe et à 20% par la classe des hommes scolarisés. Elles possèdent le deuxième degré d'homogénéité après les hommes illettrés ou de niveau primaire, tandis que les femmes illettrées ou ayant le niveau primaire sont réparties suivant toutes les classes considérées à l'exception de celle des hommes scolarisés, quoiqu'elles soient plus largement représentées par les classes d'hommes et de femmes illettrés ou ayant le niveau primaire. Ce qui laisse entendre que l'attitude féminine se manifeste essentiellement en fonction du niveau scolaire, les femmes scolarisées étant les seules à avoir une attitude homogène.

5.3 Classification ascendante hiérarchique sur l'ensemble JO des

modalités d'opinion : Comme au § 5.2 la classification est faite dans l'espace rapporté aux 6 premiers axes factoriels. On a extrait de la C.A.H. une partition de JO en 16 classes, choisies pour que leur effectif soit voisin de 10 (une seule d'entre elles, la classe 264, compte plus de 20 modalités : mais celles-ci sont de faible poids). Après cette classification on a construit un tableau de correspondance CIxCJ, croisant les partitions retenues sur I et JO (cf. § 5.1) : (tableau auquel il aurait été intéressant d'ajouter en lignes supplémentaires l'ensemble G des catégories du signalement). Ce tableau est reproduit à la page ci-contre avec le plan 1x2 issu de son analyse. Il apparaît une interprétation nette des 16 classes d'opinions d'après le sexe et le niveau d'instruction de ceux qui les expriment. On donne ensuite le contenu des classes.

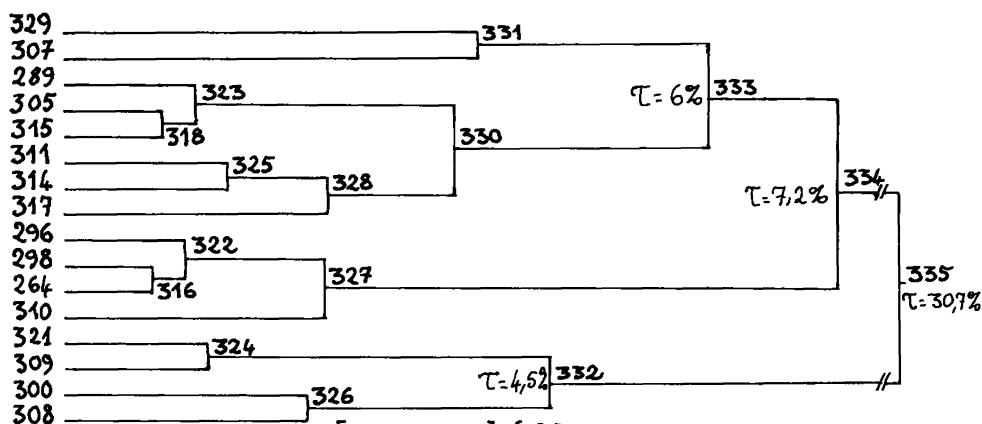
A l'extrémité négative de l'axe 1 on a les deux classes d'opinions 308 et 300 associées aux hommes illettrés et primaires (1428) ; suivent de près les classes d'opinions 309 et 321 avec la classe d'hommes (14235).

A l'extrémité positive de l'axe 2 et du côté $F1 > 0$, on a la cl. 320 avec les hommes de haut niveau scol. (1432). La classe 264 apparaît propre aux hommes, indépendamment de leur niveau ; tandis que 296 et 298 (classes de quelques modalités fréquentes) sont proche du centre de gravité ; de même 307. A l'extrémité positive de l'axe 1 sont les femmes instruites (1433) les classes 314 et 317 sont intermédiaires entre h et f, instruits ; 315 et 305 sont plus proches des femmes instruites. Enfin les femmes illettrées ou primaires (1422) vont avec les classes 329 puis 289 et 311 ; (vers les f. instruites).

[ENQ. MAROC] § 5.3 Correspondance entre classes d'individus et classes de modalités d'opinion.		$\lambda_2 = 0,034$ $\tau_2 = 18,6\%$		310	
		264		Hommes du plus haut niveau scolaire 1432	
308		1428		314	
		321		Femmes du plus haut niveau scolaire 1435	
		Hommes illettrés ou de niveau primaire		315	
$\lambda_1 = 0,156$ $\tau_1 = 74\%$		1435		311	
300		298		Femmes illettrées ou de niveau primaire 1422	
309		307		289	
				329	

CI	CJ	329	307	311	314	317	289	305	315	296	298	264	310	321	309	300	308	TOTAL
TOTAL		706	329	3083	2366	1134	1552	984	3169	1505	774	966	451	1565	1785	415	816	21600
1422		187	55	525	222	101	264	82	360	192	58	34	10	103	213	29	15	2430
1432		47	63	613	640	318	165	166	640	283	99	227	192	259	154	29	35	3930
1433		172	59	983	729	489	411	336	842	294	161	189	85	152	171	23	34	5130
1435		270	119	674	692	203	591	365	1122	614	386	401	123	779	935	255	431	8160
1428		30	33	88	83	23	121	35	205	142	70	115	41	272	312	79	301	1950

[ENQ. MAROC] § 5.3 : correspondance entre classes d'individus et classes de modalités d'opinion.



[ENQ. MAROC] § 5.3

Classification des modalités d'opinions d'après leur correspondance avec les c du signalment.

de contenu des classes est donné ci-dessous, avec pour les fréquences les sigles usuels.

CLASSE 329 : DT•nécessaire pour foyer ; JN•santé de la femme ; CC•richesse ; HB*oui ; CCT•j'aime les citadins ; CD•l'homme ; CC•caractère + richesse ; CD•autre réponse ; CC•autre réponse ; CR•j'aime les ruraux ; CP•oui, du lignage paternel ; CS•aucune importance ; FT•les deux pareils.

CLASSE 307 : CC•beauté physique ; CO•mêmes habitudes ; DD•non, autre réponse ; CT•aucune importance.

CLASSE 289 : NE*de 4 à 7 ; DF•semi-large ; MM*bon ; MA*non ; ME*non.

CLASSE 305 : CCT•il est moderne ; MA•aucune importance ; CT•autre réponse ; AMG•31 à 35 ans ; CD*malentendu conjugal ; CO•non, n'aime pas les Oujdis ; EF•ça dépend ; DT•ça dépend ; CO•aucune importance ; TM•les deux types.

CLASSE 315 : PC*général ; CT*oui ; CC*caractère + esprit ; MM•avantages et inconvénients ; FM*l'entente ; JN*difficultés matérielles ; CL*oui ; JN•aucune explication ; CP•oui du lignage maternel ; DT•oui, autre réponse ; FT•aujourd'hui, autre réponse ; SF•oui, exigence du temps.

CLASSE 311 : PC•affectif ; MJ•mauvais ; TF*oui ; GF*égalité numérique ; EF*oui ; FT•aujourd'hui ; TM*aujourd'hui ; SF*oui, égalité avec l'homme ; MJ•avantages et inconvénients ; PC•éducation des enfants ; DD•oui, si mari méchant ; CS•oui avec son niveau ; CO•oui j'aime les Oujdis ; SF•oui pour garantir son avenir.

CLASSE 314 : FM•l'amour ; FT•aujourd'hui moderne ; FT•aucun type ; CS•oui ≤ baccalauréat ; EF*peu ; CC•caractère + beauté ; DF*ménage ; DD•non, ne sait pas s'en servir ; GF•veux plus de filles ; AMG*25 à 30 ans ; CCT•conscient et compréhensif ; HB•ça dépend ; CP*non.

CLASSE 317 : AMF•21 à 24 ans ; FF•oui ; DT•non, mauvaise tradition ; DD•oui, égalité des sexes ; DT•non, l'affection compte ; TM•aucun choix ; AMF•25 à 30 ans ; DT•aucune importance ; TF•qu'elle décide ; CO•non, du Gharb ; CS•oui > baccalauréat ; MF*non.

6 Conclusion de l'étude

Nous rappelons l'influence des variables du signalement, caractérisons en peu de mots les principaux complexes d'opinions reconnues ; et faisons la part des diverses méthodes utilisées.

En matière familiale et sociale dans un pays de culture islamique, le facteur sexe est déterminant particulièrement chez les hommes attachés à leur rôle privilégié. L'influence de la scolarisation sur les hommes est relativement faible. Elle n'a pas pu présenter une attitude distinctive des hommes scolarisés qu'avec un degré d'homogénéité de 49% ; tandis que cette influence sur les femmes se présente sous deux aspects importants : le premier est que la présence de la scolarisation a permis de consolider une attitude chez les femmes scolarisées jusqu'à 66% de degré d'homogénéité ; le second est que l'absence de scolarisation implique l'absence d'une attitude homogène chez les femmes illettrées ou du niveau primaire.

Quant à l'âge on a vu que les femmes illettrées et âgées se rapprochent des hommes du même niveau.

Pour l'activité professionnelle on remarque seulement le statut actif de l'homme et celui inactif de la femme. Enfin, il n'est apparu aucune différence entre les opinions des arabophones et celles des berbérophones auprès de la population oudjia.

On ne s'étonnera pas de voir les opinions des hommes, particulièrement des plus âgés marquées par ce qu'on appelle d'un mot le "conservatisme". Le "progressisme" déclaré par les sujets jeunes et instruits, était également attendu, de même la place des femmes peu instruites et d'âge moyen, entre ces deux attitudes. Il est plus remarquable que parmi les jeunes instruits, une différence assez nette existe entre les deux sexes, notamment quant à la cohabitation avec la génération précédente (mieux acceptée par les filles) le choix d'un conjoint non arabe ou étranger (regardé avec indifférence par les garçons, avec réserve par les filles) et le nombre idéal d'enfants (plus faible selon les garçons que selon les filles, même si ni les uns ni les autres ne refusent la contraception).

Quant aux méthodes d'analyses, on retiendra particulièrement, outre l'utilisation systématique des bandes de tableaux de Burt, l'importance de l'élaboration des catégories combinées du signalement (§3); et l'intérêt de la C.A.H., qui d'une part offre une vue nuancée du partage des sujets suivant l'âge et le sexe (§ 5.2) et d'autre part présente sous une forme claire la place de toutes les modalités d'opinions (§ 5.3).